

le journal

DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE | N°368 | 1,50 € | NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2015

DOSSIER

#COP21

L'APPEL DES CITOYENS

VACANCES

Campéole

La force d'un réseau

FINANCEMENT 2016 :
LES ACTIVITÉS SOCIALES
MENACÉES

Expression unitaire des Fédérations syndicales

en page 7

Sommaire

Éditorial

3 Réaction unitaire
Par Michaël Fieschi, président de la CCAS, et Jean-Claude Moreau, président du Comité de Coordination des CMCAS

Vivre ensemble

4 Quel bénéficiaire êtes-vous ?
Résultats d'enquête.

7 Le 1%, c'est le lien social
Plaidoyer pour une totale transparence.

8 « Il y a urgence à se mobiliser »
Entretien avec Michaël Fieschi, président de la CCAS.

14 Campéole, la force d'un réseau
Une offre de vacances élargie pour tous.

16 Visite de courtoisie
Réseau solidaire en Alsace.

Ici et ailleurs

30 Sur les chemins de la mémoire
Confessions d'avant-départ.

Culture, sport & loisirs

33 Retour de flammes
Ça s'est passé cet automne.

Changez d'air

38 Vacances en Martinique

17 Vivre ensemble

Le jeu de la vérité
Vrai ou faux ? Réponse à tout.



35 Culture, sports et loisirs

Piqué par la mouche
Jean-François Leclere « taquine » la truite depuis vingt ans.



20 Dossier COP 21 : changement d'ère

La société civile internationale se mobilise pour le climat.



36 Notre monde en question
« La France a changé, et alors ? »
Immigration, égalité et démocratie selon Benjamin Stora.

Éditorial

Réaction unitaire



MICHAËL FIESCHI, président de la CCAS, et **JEAN-CLAUDE MOREAU,** président du Comité de Coordination des CMCAS

« votre participation massive lors des dernières élections de CMCAS et, cet été au travers de l'enquête « Quel bénéficiaire êtes-vous ? » **Aujourd'hui, ce sont ces choix démocratiques qui fondent notre modèle unique, de l'action sanitaire et sociale aux convois, des vacances à la CSMR, que l'on veut faire voler en éclat en remettant en cause des décennies d'acquis sociaux et de solidarité.**

Comment accepter que ce que nous avons su construire ensemble soit balayé d'un revers de main, par une décision prise à huis-clos ? Cette attaque est une nouvelle illustration de la volonté de remise en cause du modèle unique et original de nos Activités Sociales par les employeurs et les pouvoirs publics.

Notre réaction doit être à la mesure de la violence que représente cet étranglement de nos Activités Sociales. Bénéficiaires, élu(e)s et salarié(e)s des Activités Sociales de l'énergie, nous sommes tous concernés.

Aussi, l'heure est à l'action et à la mobilisation de tous. Par le passé, comme dernièrement pour le tarif agent, nous avons su avec nos fédérations syndicales nous mobiliser dans l'unité syndicale pour défendre notre salaire socialisé.

Seule une réaffirmation forte et unitaire de notre légitimité et du fait que nos valeurs ne sont pas des privilèges mais un modèle à imiter, permettra de faire entendre notre voix et d'établir un rapport de force avec les décideurs pour défendre et faire vivre nos Activités Sociales. Jamais, la citation du poète Bertolt Brecht n'aura eu autant de sens : « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

L'annonce est tombée comme un couperet. Les directions des entreprises de la branche des Industries Électrique et Gazière ont décidé d'amputer de 14% la dotation prévisionnelle 2016 de notre 1%.

68 millions d'euros de moins en trois ans. Celle-ci passant de 499 millions d'euros de dotation définitive en 2013 à une prévision de 431 millions pour l'an prochain. Cette décision arbitraire est injustifiable et inacceptable!

Car ces sommes ne représentent pas de simples chiffres sur un bilan comptable. Il s'agit de dotations destinées à financer par exemple les vacances, les colos, la santé, les assurances, la culture, le sport, les loisirs, la restauration méridienne et de loisirs, la formation, etc. Autant de biens communs qui sont au cœur de notre mission émancipatrice, qui participe de l'éducation populaire et du partage de valeurs communes auxquelles vous avez rappelé votre attachement par

Le journal, bimestriel des Activités Sociales de l'énergie. Immeuble René-Le-Guen, 8, rue de Rosny, BP 629, 93104 Montreuil Cedex. Tél. : 01 48 18 60 00. **Directeur de publication** : Michaël Fieschi. **Rédacteur en chef** : Stéphane Gravier. **Rédacteur en chef délégué** : François Puthod, Agence Anatome. **Assistante** : Laëtitia Rausch. **Rédaction** : Sophie Chyrek, Tiffany Princep, Marie-Line Vitu, Samy Archimède, Thierry Marck, Charles Crie, Joseph Marando, Eric Raz. **Ont collaboré à ce numéro** : Frédérique Arbouet, Anne-Aurélié Morell, Laïla Saïdi, Noémie Coppin, Stéphane Alesi, Tom Corbin, Michel Courboulex, Eric Birmingham, Ludovic Finez, Jean-Michel Bénard. **Secrétariat de rédaction** : Agence Anatome. **Iconographie** : Carole Lhermitte, Florence Hulot. **Suivi éditorial et graphique** : Agence Anatome. **Design** : Shannon/Szentgyörgyi, Design Dept. **Direction artistique** : Jérôme Travers. **Réalisation graphique** : Jeanne Julien, Agence Anatome. **Photo de couverture** : Sébastien Le Clézio/CCAS. **Photogravure** : Open Graphic media. **Publicité** : Agence Comédiance. **Impression, expédition** : Rivet Presse/Édition, 24, rue Claude-Henri-Gorceix, BP 1577, 87022 Limoges Cedex 9. **ISSN** : 2258-0298. **Tirage du n° 368** : 316 104 exemplaires. **Abonnement** : 12,20 € (individuel), 6,10 € (collectif). **Site Internet** : www.ccas.fr. **Pour nous écrire** : lejournaldes.as@asmeg.org

À lire sur le journal en ligne ccas.fr

LE FESTIVAL D'ÉNERGIES A COMMENCÉ

à Albertville (Savoie), où une quinzaine de jeunes agents se sont réunis pour les premiers préparatifs. Rendez-vous à Soulac (Gironde), les 14 et 15 mai 2016!

À VOIR SUR LA CHAÎNE YOUTUBE CCASENERGIE,

Chronique d'un séjour « Pluriel » – La CCAS accompagne ses bénéficiaires en situation de handicap lors de leurs séjours. Témoignages de vacanciers et du personnel, à Anglet (65) cet été.

À retenir

EmpORTEZ vos Activités Sociales partout avec vous
Téléchargez l'application Ma CCAS
Pour que vous ne manquiez plus jamais les informations qui vous concernent, l'application Ma CCAS a fait peau neuve : plus performante, plus fluide, plus pratique, la version 2.1 est disponible sous Android et IOS. Elle comporte de nombreuses corrections de bug et la possibilité d'activer les notifications sur les dernières offres qui vous concernent.

LA CCAS ET LES CMCAS SONT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Vous êtes 48 951 à avoir répondu à l'enquête !

Favoriser votre expression, savoir quelles sont vos aspirations, mesurer votre connaissance des Activités Sociales (AS) et vous en rendre acteurs... Cet été, vous avez été nombreux à répondre à la vaste enquête Ipsos lancée par la CCAS, la première depuis 2002. Objectif : mieux vous connaître et affiner les réponses à vos besoins. Un « portrait » des bénéficiaires transmis à vos CMCAS qui analyseront les résultats à l'aune de leurs propres projets.

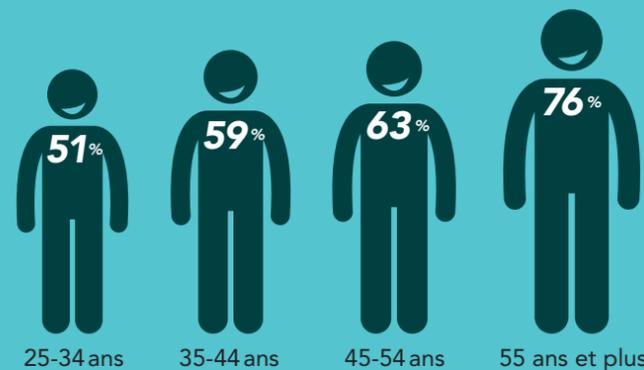
TEXTES ANNE-AURÉLIE MORELL - INFOGRAPHIE NATACHA BAKALOWICZ/CCAS

Bénéficiaires : qui êtes-vous ?

Par rapport à l'offre des AS, où vous situez-vous ?

Profil	Degré de compréhension des AS	Intérêt pour les AS	Détail
Experts Non-cadres, cadres, salariés avec une certaine ancienneté, jeunes avertis	★★★★★	★★★★★	- Utilisateurs fréquents - Initiés par des collègues ou en SLVie - Maîtrise des « codes », compréhension de l'offre
Aspirants Jeunes, jeunes avec enfants en bas âge, cadres	★★★	★★★★★	- Connaissent la CCAS et apprécient plutôt les AS - Se sentent peu « prioritaires »
Novices Nouveaux embauchés, quel que soit le statut ou l'âge, jeunes	★★	★★★	- Intéressés - Perdus face aux multiples canaux d'informations - Dépassés par la complexité du système
Distants Jeunes plus « individualistes », non-cadres, cadres peu intéressés	★	★★	- Réticents à partir en vacances avec des collègues de travail - Bénéficient du CE du conjoint - Se tournent plus spontanément vers des prestataires privés

Votre satisfaction globale par tranche d'âge



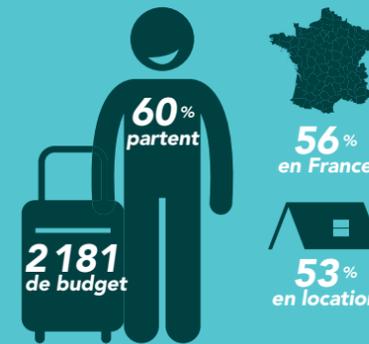
Plus on avance en âge, meilleure est la connaissance des AS. Mieux on utilise les AS, plus on est satisfait !

Méthodologie : après un appel d'offre, c'est l'institut Ipsos qui a été retenu pour conduire l'enquête. Une étude qualitative (réunions de groupe et entretiens téléphoniques) a précédé la conception du questionnaire qui porte sur tous les champs d'intervention des AS, soit 49 questions fermées et une ouverte. L'enquête a été réalisée en ligne du 22 juillet au 18 septembre 2015.

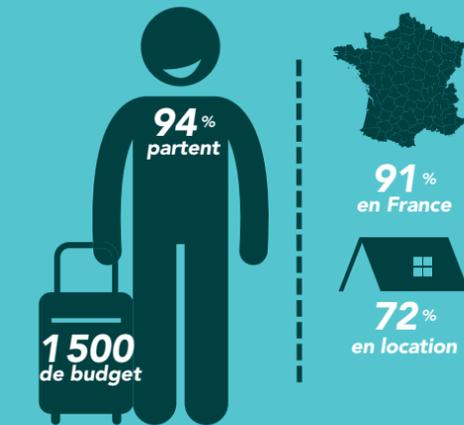
Retrouver l'intégralité des résultats sur ccas.fr.

Quels vacanciers êtes-vous ?

Ensemble des Français



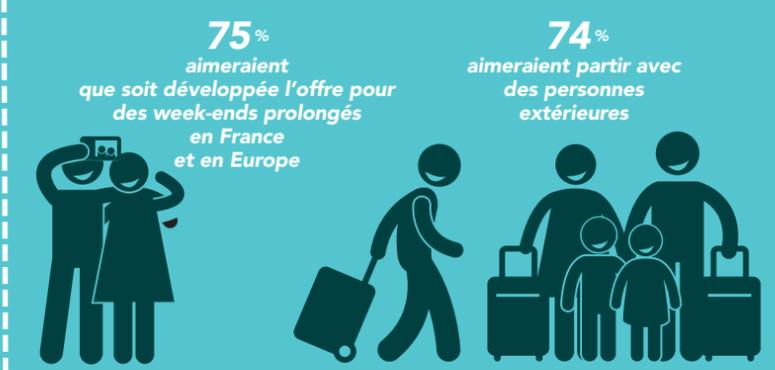
Ensemble des bénéficiaires



Vos préparatifs avec les AS



Vos souhaits pour les vacances avec les AS



Deux questions à Fabienne Simon

directrice générale adjointe d'Ipsos Public Affairs

EN QUOI CETTE ENQUÊTE SE DÉMARQUE-T-ELLE DES ÉTUDES QUE VOUS MENEZ HABITUELLEMENT ?

Elle se démarque d'abord par son caractère de consultation, tant du fait du volume des invitations à participer envoyées (près de 200 000) que plus encore des répondants qui se sont mobilisés, près de 49 000. Le taux de retour est exceptionnel et témoigne à la fois de l'impact de toutes les actions de communication qui ont accompagné la consultation mais aussi du lien entre les ouvriers droit et la CCAS ou leur CMCAS. Ensuite par la volonté d'écouter de manière très ouverte les ouvriers droit à travers une démarche qualitative qui a véritablement permis aux uns et aux autres de s'exprimer spontanément sur leurs attentes, leurs besoins, mais aussi leur vision de la CCAS et des CMCAS.

QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON EN TIRER AU REGARD DES PRATIQUES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE ?

Les ouvriers droit se distinguent par leur proportion massive à partir en vacances alors que ce n'est le cas que d'un Français sur deux pour les vacances d'été. Le budget qu'ils y consacrent est également plus faible, particulièrement pour ceux qui partent avec la CCAS. Mais globalement, les ouvriers droit sont d'une certaine manière à l'image des Français en ce sens qu'ils sont extrêmement divers. Enfin, l'étude montre que la basse saison est une période très prisée par certaines catégories de la population.

Comment vous positionnez-vous sur la question de la baisse du 1% ?



Déréglementation, libéralisation et privatisation ont détruit le service public et fait augmenter les prix pour les usagers. C'est maintenant le financement de nos Activités Sociales qui subit une attaque sans précédent.

Le 1% est calculé de manière totalement opaque pour les fédérations syndicales.

Les entreprises de la branche, pour celles qui contribuent, font leur tambouille et communiquent, via EDF qui collecte, au comité de coordination un montant prévisionnel puis définitif sans qu'aucun contrôle n'intervienne à aucun moment.

La FNME-CGT dénonce cet état de fait depuis des années. Le montant de 2014 amputé de 35 M€ par rapport à 2013 est inacceptable. Il plonge les organismes (CCAS et CMCAS) dans une contrainte financière qui met gravement en danger l'avenir même des Activités Sociales des électriciens et gaziers. C'est pourquoi, elle revendique l'ouverture de négociations immédiates avec les employeurs et les pouvoirs publics sur le financement des Activités Sociales. Dans l'attente de l'aboutissement de ces négociations, la FNME-CGT s'adresse aux employeurs et aux pouvoirs publics pour que le 1% soit « figé » au niveau de 2013, soit 500 M€ pour les exercices en cours et à venir.

FNME-CGT



Les Activités Sociales et culturelles de la branche des industries électriques et gazières n'ont jamais été autant attaquées depuis fin 2012. La dernière agression concerne le montant du 1%. Au-delà des coupes claires en matière de financement que notre fédération a dénoncées, il n'existe aucune transparence sur le financement du 1%. La méthode de calcul de cette dotation s'apparente plus à un « forfait » laissé au bon vouloir des employeurs qu'à la réalité des ventes de gaz ou d'électricité. La Cour des comptes avait relevé en 2011 une modification sans justification de l'assiette de calcul pour EDF. Entre 2005 et 2009, c'est 180 M€ qui ont été soustraits au financement des Activités Sociales avec, en parallèle, des entreprises qui ne versent rien. « FO est toujours porteuse de cette revendication sur les 180 M€. »

Après avoir tenté de réformer le financement des Activités Sociales au travers de la masse salariale, projet rejeté par notre fédération, les employeurs veulent maintenant modifier sans concertation les modalités de collecte, de dotation et de versement du 1%. C'est la porte ouverte à encore plus d'opacité, de versement forfaitaire ; c'est rayer d'un trait l'article 25 ; c'est renier le dialogue social avec les fédérations. FO énergie et mines exige une rencontre entre fédérations, employeurs et pouvoirs publics pour faire toute la clarté sur la dotation du 1%.

FO ÉNERGIE ET MINES



Cette baisse est notamment la conséquence directe de la diminution des ventes de gaz et d'électricité. Mais cette dotation manque de transparence à la fois sur son mode de calcul et sur les contributeurs eux-mêmes. Pour toutes ces raisons, la CFDT est intervenue à plusieurs reprises auprès des pouvoirs publics et des employeurs pour connaître les modes de recouvrement de cette dotation.

On peut tout à fait admettre et revendiquer le principe d'un financement stabilisé des Activités Sociales. Pour la CFDT, ce principe passe impérativement par une négociation en amont sur la gouvernance et le contrôle de ces Activités Sociales. C'est à ces conditions que leur avenir est garanti.

CFDT

La CFE-CGC n'a pas communiqué de texte.

Le 1%, c'est le lien social

Plus de transparence sur le financement des Activités Sociales.

Les Activités Sociales sont le dernier lien qui fédère les salariés et les retraités de la branche des Industries électriques et gazières. Dans un secteur industriel en transformation depuis 2004, la mise en œuvre de la loi Nome en 2010, le refus de certaines entreprises de participer au financement des Activités Sociales, la réduction de 68 millions d'euros en trois ans de la dotation prévisionnelle 2016 du 1% « est une nouvelle illustration de la remise en cause du modèle de nos Activités Sociales par les employeurs et les pouvoirs publics », écrivent dans un communiqué en date du 29 octobre Jean-Claude Moreau, président du Comité de Coordination des CMCAS et Michaël Fieschi, président de la CCAS.

DÈS 1946, les œuvres sociales du personnel des IEG dérangent. Leur financement, 1% minimum des recettes de ventes d'énergie est jugé trop important. Les anciens actionnaires des entreprises nationalisées à la fin de la guerre bénéficieront des mêmes « privilèges » jusqu'en 1996 sans que personne ne s'en offusque ! En 1964, avec la reprise des Activités Sociales par les seuls représentants des fédérations syndicales, le 1% minimum devient maximum. En 1979, Georges Tranchant, député RPR, envisage de déposer un projet de loi visant de réduire le 1% à 0,10% des recettes de vente d'énergie. Soutenu par une campagne médiatique relayée par le *Figaro*, Georges Tranchant est rejoint par d'autres députés RPR et UDF mais le 5 décembre 1980 la proposition de loi est rejetée. La modification des entreprises

et les sept lois de déréglementation adoptées entre 2000 et 2010 (de l'ouverture du marché à la loi Nome) rendent le calcul du 1% de plus en plus opaque. Depuis, les mêmes attaques reviennent inlassablement. Une pétition nationale est lancée par la CCAS et le Comité de

Coordination pour « pérenniser, défendre, développer les Activités Sociales et de Santé ». Elle recueille 100 000 signatures à travers le pays. Le processus de 2012 visant à redéfinir le financement, le contrôle et la gouvernance des organismes avorte immédiatement. Est-ce que le financement revendiqué par les élus des organismes sociaux est disproportionné au regard des profits financiers des entreprises de la branche des IEG en comparaison des 650 000 bénéficiaires ? Pour répondre au respect de l'article 25 du statut national, les fédérations syndicales de la branche demandent aux pouvoirs publics et aux employeurs une totale transparence dans le calcul du 1%. (lire communiqué ci-dessous)

STÉPHANE GRAVIER

Paris, le 5 novembre 2015

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Madame Valérie DESMASURES
Secrétaire Générale
SGE des IEG

Madame la Ministre,
Madame la Secrétaire Générale,

Les 4 fédérations syndicales, FNME-CGT, FCE-CFDT, FNEM-FO et CFE-CGC se sont rencontrées ce mardi 3 novembre.

Elles ont analysé conjointement la notification du 1% prévisionnel de 2016 transmise au Comité de Coordination par courrier du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, daté du 27 octobre.

Le montant annoncé est de 431 M€ soit une baisse de 37 M€ par rapport au prévisionnel 2015 et de 68 M€ par rapport au définitif 2013.

De telles variations sont intenable pour les organismes (CCAS et CMCAS) et ceux-ci se trouvent en grande difficulté pour construire des budgets prévisionnels pour l'exercice 2016.

Depuis plus de 10 ans maintenant, les fédérations syndicales n'ont de cesse de réclamer la transparence en matière de calcul et d'assiette du 1%.

Déréglementation, libéralisation ont permis aux entreprises la plus totale opacité de calcul du 1% et des modifications unilatérales par les entreprises de l'assiette de calcul.

Nous vous rappelons que les activités sociales des IEG sont dispensées à quelques 600 000 bénéficiaires au travers d'une implantation sur tout le territoire national.

Devant cette situation d'urgence, nous vous demandons d'organiser une réunion tripartite, ministère/employeurs/fédérations syndicales représentatives des IEG, pour examiner l'assiette de calcul du 1% et particulièrement celle retenue pour déterminer la prévision 2016.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de notre haute considération.

FNME-CGT
V. GENSEL-IMBRECHT
Secrétaire Générale

FCE-CFDT
D. BOUSQUENAUD
Secrétaire Générale

CFE-CGC
D. LABOURE
Secrétaire Général Adjoint

FNEM-FO
V. HERNANDEZ
Secrétaire Générale

« Il y a urgence à se mobiliser »

431 millions d'euros. Si le chiffre peut paraître exorbitant, il est surtout décevant. En annonçant cette somme, le 28 octobre, au titre de la dotation du 1% pour le budget 2016, les employeurs de la branche des industries électriques et gazières ont asséné une violente charge envers les Activités Sociales. Après trois ans de baisse consécutive, ce sont près de 70 millions d'euros cumulés qui ont été confisqués aux agents des IEG. Entretien avec Michaël Fieschi, président de la CCAS, pour lequel une contre-attaque collective est impérieuse et urgente.

Le 29 octobre dernier, le conseil d'administration de la CCAS a refusé de voter le budget prévisionnel pour l'année à venir. C'est une première dans l'histoire de l'organisme ?

Oui ! Et cela démontre bien la gravité de la situation. Voter le budget, c'est accepter de fait la proposition qui nous est divulguée. Or elle est inadmissible et indécente. Elle remet en cause le travail réalisé par les élus, le personnel des Activités Sociales, permanent, saisonnier ou autre. Elle affecte directement les électriciens et gaziers, leurs activités, alors que les besoins sociaux sont grandissants. Sous la contrainte, du fait du

montant de cette somme, nous serions obligés de laisser en désuétude des domaines, tels que le sport, la santé, la culture, etc. qui sont la pierre angulaire de nos valeurs et de nos prérogatives.

Moins 14% sur la dotation du 1%, chiffré à 431 millions d'euros, concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Le chiffre annoncé induit une prise de décisions drastiques pour l'ensemble des Activités Sociales et par ricochet auprès de nos partenaires. Nos centres de vacances sont souvent, par leur fréquentation, un moteur économique pour pas mal de communes, notamment en zone rurale. Nous sommes aussi, rappelons-le, le premier employeur dans le secteur du spectacle vivant avec plus de 1 200 représentations par an. Alors, *quid* de tout cela ? En ce qui concerne les bénéficiaires, *quid* du Festival d'énergies, rassemblement idoine pour bâtir les Activités Sociales de demain... des livres dans nos bibliothèques, des rencontres sportives ou encore de la CSMR pour les retraités...

Depuis des années la CCAS fait des efforts considérables pour rétablir l'équilibre financier. Quel sens donner à ce « pied de nez » des directions ?

En adoptant cette attitude, le patronat table insidieusement sur la division à l'intérieur de nos organismes. Que l'on oppose, par exemple, CCAS et CMCAS pour savoir qui va bénéficier du budget. Alors que notre offre est complémentaire. Devant ce fait quelle posture devons-nous adopter ? Celle d'abdiquer et d'être étranglé financièrement

© JULIEN MILLET/CCAS



Michaël Fieschi s'insurge contre la baisse du 1%.

courber l'échine alors qu'il n'y a jamais eu autant d'argent dans les entreprises, et que les dividendes versés aux actionnaires sont en augmentation. La question mérite incontestablement réflexion et réaction. Ne rentrons surtout pas dans la spirale du déclin.

Avec un peu de recul, quel sentiment prédomine après cette annonce « couperet » ?

La colère ! Sommes-nous les seuls à croire à l'avenir des Activités Sociales, à leur entité et leur utilité, lorsqu'on sait ce qu'elles ont permis de réaliser en terme de développement du service public dans ce pays ? En

au risque d'avoir à en tirer des conséquences néfastes et de faire des victimes collatérales, et ce contre notre gré, ou réagir.

Suite à l'attaque sur le tarif agent, la mobilisation des bénéficiaires avait été exceptionnelle, balayant les intentions des ministères de tutelle. Aujourd'hui, un tel sursaut peut-il se produire ?

En décembre, de toute façon, il faudra voter un budget. Il y a donc vraiment urgence à se mobiliser au-delà de toutes divergences. Certes, en période de crise, la mobilisation est toujours plus laborieuse. Les réformes permanentes au sein des entreprises, en mutation incessante, accentuent aussi les difficultés à fédérer autour d'une cause. Je ne prendrai qu'un exemple. Le 22 octobre dernier, les élus du CCE EDF SA représentant les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, CFDT et FO ont alerté sur les graves risques qui pèsent sur l'avenir du service public EDF : le dossier d'Areva, celui des concessions hydrauliques, les fermetures programmées en 2016 de Fessenheim et de la centrale thermique d'Aramon, dans le Gard. Mais sous prétexte de ce marasme savamment orchestré, doit-on accepter de

« Doit-on accepter de courber l'échine alors qu'il n'y a jamais eu autant d'argent dans les entreprises ? »

quoi aujourd'hui, en 2015, seraient-elles un coût pour les employeurs ? Dans ces situations mouvementées, souvent la cacophonie prend le dessus, or elle est inutile et stérile. Le discernement et la lucidité

doivent primer. Et il ne faut pas se tromper d'adversaire, ni d'interlocuteur au risque de se fourvoyer. Déverser son fiel sur la CCAS, sa façon de gérer, ne fait qu'accroître les politiques d'austérité des directions et des ministères de tutelle, seuls responsables de cette situation. Dans ce cas, l'union de tous les salariés est plus que nécessaire. Afin d'exiger ensemble la transparence et des négociations sur le financement. À la veille de l'anniversaire des congés payés et de la nationalisation... je réfute en bloc l'idée d'une « chronique d'une mort annoncée » de nos Activités Sociales.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE ALESÍ

À travers cette double page, la Camieg vous informe sur votre assurance maladie. Retrouvez toutes les informations utiles et les brochures éditées par l'organisme sur Camieg.fr.

DOSSIER

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMIEG

Les nouveaux administrateurs de la Camieg élus en juin dernier pour 6 ans ont tenu leur premier conseil d'administration (CA) le 1^{er} octobre dernier. A l'ordre du jour : la mise en place des instances de l'organisme à travers la désignation du président, des membres du bureau du CA et des membres de ses différentes commissions.

▀ **Le conseil d'administration** détermine les orientations de l'organisme, contrôle son activité, vote les budgets et approuve les comptes. Le directeur et l'agent comptable de la Camieg assistent à chaque CA, ainsi qu'un représentant du ministre chargé de la Sécurité sociale et un membre du contrôle général économique et financier (CGEFI), au titre des deux ministères de tutelle de la Camieg.

Le nouveau Conseil d'administration est composé de la façon suivante :

- ▶ 14 sièges pour les élus CGT qui conservent la majorité
- ▶ 4 sièges pour les représentants de la CFDT
- ▶ 4 sièges pour la CGC
- ▶ 3 sièges pour FO
- ▶ 1 siège pour la CFTC (par application du décret lui octroyant un siège malgré le manque de voix nécessaires).

▀ **Au sein du conseil d'administration, 5 commissions** ont été formées, elles comptent chacune 9 membres.

Les différentes commissions ont des prérogatives spécifiques :

- Commission des appels d'offres et des marchés,
- Commission de contrôle financier,
- Commission santé prévention,
- Commission de recours amiable (elle traite des réclamations des assurés contre les décisions prises par la Camieg),
- Commission ad hoc : cette commission est compétente pour éclairer le CA sur tout sujet hors de la compétence des autres commissions.

▀ **Le bureau du conseil d'administration** réunit 8 administrateurs. Ces derniers ont été élus à l'unanimité lors du conseil d'administration du 1^{er} octobre, la composition du bureau est la suivante :

▶ **Président :**
Patrick GUILLOT (CGT)



▶ **1^{er} vice-président :**
Pascal LOUIS (CGT)

▶ **2^e Vice-Président :**
Jean-Marie BACZYNSKI (CFDT)

▶ **3^e Vice-Président :**
Didier BOULAY-CLAVERIE (CFE-CGC)

▶ **4^e Vice-Président :**
Sandrine TELLIER (FO)

▶ **5^e Vice-Président :**
Sandrine CHATRE (CFTC)

▶ **Membre du Bureau :**
Jean-Pierre HEZARD (CGT)

▶ **Membre du Bureau :**
Gilles CANQUETEAU (CGT)

EN PRATIQUE

RENOUVELLEMENT DES DROITS COMPLÉMENTAIRES DES AYANTS DROIT POUR 2016

+ SIMPLE

Cet automne, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) a communiqué à la Camieg le revenu déclaré des ayants droit (conjoint, concubin, enfant handicapé, enfant de moins de 26 ans à charge, étudiant ou non). Si les ressources sont inférieures au plafond, les droits à la couverture complémentaire Camieg sont prolongés pour l'année 2016 et le bénéficiaire concerné reçoit une attestation en fin d'année. Dans le cas contraire, il sera informé de la fin de ses droits par courrier.

La Camieg n'interroge que les ayants droit dont les revenus ne sont pas connus par l'administration fiscale, ces derniers ont reçu un courrier début octobre.

BÉNÉFICIAIRE D'UNE COUVERTURE SANTÉ SUPPLÉMENTAIRE (MUTIEG : CSM-A ET CSM-R)

La surcomplémentaire gérée par la Mutieg est obligatoire pour les actifs (CSM-A) mais devient facultative pour les pensionnés (CSM-R).

Ses remboursements s'ajoutent aux montants remboursés par la Camieg. Une fois devenu inactif, si vous souhaitez continuer de bénéficier des prestations surcomplémentaires (notamment la prise en charge du forfait journalier, la chambre particulière et le lit accompagnant), consultez le site internet de la Mutieg ou contactez la mutuelle au 0 969 32 37 37.

Vous pouvez également choisir de souscrire un contrat équivalent auprès d'un autre organisme (assureur, mutuelle...).

LA CAMIEG VOUS CONTACTE PAR COURRIEL OU PAR SMS

Pour mieux vous informer, la Camieg est susceptible de vous écrire. Par courriel ou SMS, votre organisme d'assurance maladie vous informe sur le traitement de votre dossier ou sur votre situation personnelle. Par ailleurs, la Camieg diffuse, par courriel, tous les

Transmission automatique de vos remboursements à la Mutieg

La Camieg télétransmet le montant des prestations remboursées par elle-même à la Mutieg, que vous soyez couvert pour la part de base et pour la part complémentaire, ou que vous soyez couvert uniquement pour la part complémentaire. **Inutile de transmettre votre relevé papier !** Pour vous en informer, votre décompte de la Camieg porte la mention « Nous avons également transmis ces informations à votre organisme complémentaire Mutieg ».

2 mois, une lettre d'information mêlant infos pratiques et actualités santé. **Ainsi titulaire d'un compte Ameli, pensez à renseigner vos coordonnées (ou à les mettre à jour) et à autoriser la Camieg à vous contacter !**

PRÉVENTION

LA GRIPPE, SE FAIRE VACCINER POUR ÉVITER DES COMPLICATIONS LOURDES

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche des millions de Français. L'an dernier, l'épidémie a été particulièrement forte. La grippe n'est pas seulement un gros rhume, elle provoque une forte fièvre, atteint les voies respiratoires et affaiblit l'organisme. **Vous avez 65 ans ou plus, ou vous êtes atteint d'une maladie chronique, pour vous protéger efficacement, faites-vous vacciner !**

Dans le cadre de la campagne nationale qui s'étend jusqu'au 31 janvier 2016, le vaccin est pris en charge à 100 % par la Camieg, sans avance de frais. La consultation du médecin, l'injection par une infirmière... sont pris en charge dans les conditions habituelles. **Pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination, et parlez-en à votre médecin traitant.**

MATERNITÉ : ÊTRE SUIVIE À DOMICILE APRÈS SON ACCOUCHEMENT

Vous attendez un enfant ? **Vous pourrez bénéficier de la visite d'une sage-femme à votre domicile prise en charge à 100 % par la Camieg.**

Un accompagnement personnalisé qui vous permet de poser vos questions et de profiter de conseils, dès le lendemain de votre retour à la maison. C'est un conseiller de l'Assurance Maladie qui vous propose ce service, il vient vous rencontrer à la maternité.

NOUS CONTACTER

- Rendez-vous sur Camieg.fr, vous y créez aussi votre compte personnel **Ameli**
- Contactez notre centre d'accueil à distance : **0 811 709 300*** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. *Service 0,06€/min + prix appel.
- Écrivez à **Camieg 92011 Nanterre Cedex**

En savoir +
en consultant Camieg.fr



NEUVIÈME VAGUE DU BAROMÈTRE IPSOS/SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

- Convergence n°344 septembre-octobre 2015 -

87% (1% DE PLUS QU'EN 2014) DES FRANÇAIS INTERROGÉS, DISENT CRAINDRE DE VOIR LA PAUVRETÉ FRAPPER LEURS ENFANTS



La CCAS associée à cette action

www.ccas.fr

Deux Français sur trois, soit 66 %, (même chiffre qu'en 2014) déclarent connaître dans leur famille ou leurs connaissances, une personne en situation de pauvreté (soit 10 points de plus qu'en 2007). Pour 31 % d'entre elles, celle-ci touche des membres de leur famille (plus 2 points par rapport à 2014).

Les Français sont 57 % (plus 2 points par rapport à 2014) à déclarer avoir été sur le point de connaître la pauvreté, et l'avoir considérée comme une menace concrète. D'ailleurs, 35 % d'entre eux l'ont déjà vécue. Ces résultats demeurent élevés comparés à ceux de 2007. Moins d'un sondé sur deux (45 %) exprimait, alors, une telle angoisse.

ENFANTS ET PAUVRETÉ : CONSCIENTS, INDIGNÉS ET PRÊTS À AGIR

Pour les enfants, la pauvreté n'existe pas seulement à l'étranger, elle est aussi présente en France. Si c'est surtout la pauvreté au niveau mondial qui les marque (88 % des enfants considèrent qu'il y a beaucoup de personnes pauvres dans le monde), ils sont conscients de la précarité dans notre pays : près de la moitié d'entre eux (48 %) estime qu'il existe également beaucoup de personnes dans cette situation en France. Si la précarité les concerne autant, c'est aussi parce qu'ils ont, beaucoup plus qu'il y a trois ans, le sentiment de côtoyer davantage de personnes en situation de pauvreté dans leur entourage, notamment à l'école (61%), dans leur quartier (47%) et leur famille (39 %).

C'est donc à l'école que la pauvreté leur paraît la plus criante, surtout lorsqu'il est question des vacances, des loisirs ou des vêtements : autant de signes extérieurs qui témoignent de la situation sociale. Ainsi, une large proportion d'entre eux estiment que, dans leur classe, il y a des enfants qui, par manque d'argent, ne partent pas en vacances (77 %) ; ne vont pas au cinéma, au musée ou dans les parcs d'attractions (69 %) ; habitent dans un logement trop petit ou en mauvais état (56 %) ou n'ont jamais de nouveaux vêtements ou de nouvelles chaussures (51 %). Une proportion non négligeable d'entre eux considèrent également que certains camarades ne mangent pas en quantité suffisante ou de manière variée (31 %) et ne se soignent pas correctement (25 %). Les enfants sont plus nombreux que les adultes à vouloir aider les gens pauvres (78 % contre 71 %). Ces résultats démontrent qu'ils font preuve d'une perception précise de la pauvreté et qu'ils ont, comme leurs aînés et encore davantage, l'envie d'agir alors que les injustices, plus criantes que jamais, continuent à gagner du terrain.

UNE PEUR RECORD DE LA PAUVRETÉ



« Le Secours populaire compte sur moi et moi je compte sur vous ! Modestement je vais donner, comme vous, un coup de main au Secours populaire. Modestement, oui, chacun à son échelle pour aider les enfants privés de vacances, pour soutenir ceux qui sont sans travail, sans argent, sans espoir, sans rêves... On va tous s'y mettre et on va faire le maximum, ça vaut la peine ! On est d'accord : ils comptent sur nous ! » Gérard KLEIN est le parrain de la campagne Pauvreté-Précarité 2015

NB : Le reçu fiscal vous fera bénéficier d'une réduction d'impôts de 75% du montant versé

10€ aide d'urgence humilité

nourriture accompagnement

accès aux droits

accueil écoute entraide

action solidarité chaleur

respect dignité

partage citoyenneté espoir

10€

Fédération Nationale des Électriciens et des Gaziers du Secours Populaire Français (FNEG)

40 rue Gaston Lauriau 93100 Montreuil

contact@spf-fneg.org - https://www.secourspopulaire.fr/fneg/

09 52 47 85 29 - CCP : 33 911 25 W La Source

CAMPAGNE PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ 2015

Nom :

Prénom :

Email :@.....

Adresse postale :

CP : Ville :

1 Action solidarité : 10 €

(autre nombre) x 10

autre somme =€



DEPUIS 70 ANS TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

solidarité internationale

Marche citoyenne

Partie de Mardin

au Kurdistan turc le 8 mars dernier, la 4^e Marche mondiale des femmes a terminé son périple, comme prévu, le 17 octobre à Lisbonne. Tous les cinq ans depuis 2000, les féministes du monde entier marchent ensemble pour lutter contre les violences, la pauvreté et toutes les formes



d'inégalités et de discriminations subies par les femmes. Avec pour slogan «Changer la vie des femmes pour changer le monde-changer

le monde pour changer la vie des femmes», elles entendent bien mondialiser leurs combats et surtout ancrer une solidarité internationale.

culture

Une Toussaint bien occupée

Théâtre, écriture d'un scénario, musique assistée par ordinateur, tel était le programme des huit adolescents (15-17 ans) en séjour à Willers-sur-Thur (Haut-Rhin) durant

les vacances de la Toussaint. Pour finir en beauté, visite de Strasbourg et soirée au théâtre national pour assister à la représentation de Répétition avec Emmanuelle Béart.



© DIDIER DELAINE/CCAS

vacances

Vivre ensemble

Résa de Noël simplifiée

Pour les vacances de Noël, vous pouvez désormais réserver directement votre séjour (à la nuitée), soit sur ccas.fr dans l'espace vacances, auprès de votre SLVie ou CMCAS, ou encore en téléphonant à l'institution (jusqu'à sept jours avant le départ). La réponse est immédiate, en fonction des places disponibles. Cette réservation n'a pas de conséquences sur votre historique de vacances. La participation financière est calculée en fonction du coefficient social. Renseignements sur ccas.fr dans votre espace vacances.



© SHUTTERSTOCK

anciens

Recherche la 12^e promo Montluc

Les anciens Lélèves de la 12^e promotion de l'École nationale des métiers de Gaz de France de Nantes-Montluc sont invités à se faire connaître auprès de Philippe Pons. Dans l'objectif d'un rassemblement



envisagé en septembre 2016, ceux qui le souhaitent, peuvent indiquer leurs coordonnées (téléphone, adresse postale et électronique) à l'adresse suivante : phfpf@free.fr

Campéole, la force d'un réseau

Six ans après le rachat par la CCAS de la Ciat⁽¹⁾ et de son réseau d'hôtellerie de plein-air Campéole, l'objectif est atteint : une offre de vacances élargie pour tous.



LODGE MAASAI, dernier-né des habitats toilés bientôt proposés au Lavandou.

© CIAT

d'ouverture de ses centres toujours plus longues d'avril à octobre... Une réalité d'autant plus intéressante dans des périodes de forte demande comme entre le 15 juillet et le 15 août qui concentre 80% des demandes des électriciens et des gaziers. En 2009, la CCAS annonçait qu'elle utiliserait à terme la Ciat pour investir et rénover son patrimoine propre, économisant de cette manière le fonds du 1%. Six ans plus tard, c'est une réalité. À Baden, une piscine couverte est sortie de terre. Cette année, les toiles de tente de Sérignan, cap d'Agde, Saint-Cyprien, Arès, Saint-Pée-sur-Nivelle, Porto-Vecchio, Borgo et Saint-Antonin-Noble-Val ont été remplacées. L'an prochain, ce sera au tour du centre de tourisme au Lavandou (Var) d'être rénové avec des toiles de nouvelle génération produites par la Ciat.

AUTRE ENGAGEMENT pris en 2009 : favoriser l'accès aux vacances des salariés statutaires et non statutaires de l'ensemble des entreprises de la branche des industries électriques et gazières. « *Un certain nombre de comités d'entreprise de filiales d'EDF comme Cofely ou Dalkia y ont maintenant accès, notamment au travers du catalogue Vacances Loisirs Activ'* », se félicite un responsable de la Ciat, tout en reconnaissant qu'il faut aller plus loin et ouvrir le réseau à d'autres comités d'entreprise. Enfin, une réflexion est engagée avec l'ensemble des partenaires de la Charte affinitaire du tourisme social au sein de l'association Parcours (voir le Journal n° 365) en ce qui concerne les contenus et l'animations proposés dans chaque centre. **LA RÉDACTION**

(1) Compagnie internationale André-Trigano.

Bienvenue à Baden !

Contenus des vacances, accueil personnalisé, valeurs communes, l'exemple du centre de vacances de Baden illustre une volonté nationale de développer le tourisme social. Avec ses 127 hébergements locatifs et ses 71 emplacements nus, le centre de vacances Campéole de Baden (Morbihan) est un petit havre de paix en face de l'île aux Moines.

Un soir d'été en août. C'est l'heure de la réunion d'accueil des vacanciers au centre de Baden. Une centaine de bénéficiaires sont au rendez-vous. Fabien Guillet, directeur du camping, souhaite la bienvenue à tous. Et passe la parole à Bruno Rathouit, vice-président de la CMCAS Finistère-Morbihan. Car depuis 2012, le centre CCAS de Baden est passé en gestion Campéole. Pour le meilleur, comme l'explique Bruno : « *Avant 2012, Baden était un village de toiles, ouvert uniquement de mi-juillet à mi-août. Depuis, Campéole a investi 6 millions d'euros sur le site. Les hébergements ont été*

renouvelés, maintenant il y a des mobil-homes et de nouvelles structures légères. Et même une piscine ! » Conjointement avec l'équipe d'encadrement du centre, « nous avons, explique-t-il, continué d'intervenir lors des réunions d'accueil. Les vacanciers peuvent toujours bénéficier d'activités dans le cadre du par et du pour. Par exemple, une initiation à la voile sur le voilier de la CMCAS, ou des visites historiques de Vannes et d'Auray encadrées

CHIFFRES CLÉS

	2010	2015	Évolution
Nombre de sites	15	35	+ 133%
Nombre de logements mis au réseau	44 637	84 595	+ 89%
Nombre de logements occupés	37 760	77 884	+ 106%
Taux d'occupation	85%	92%	+ 8%
Allotement (semaines)	6 376	14 432	+ 126%

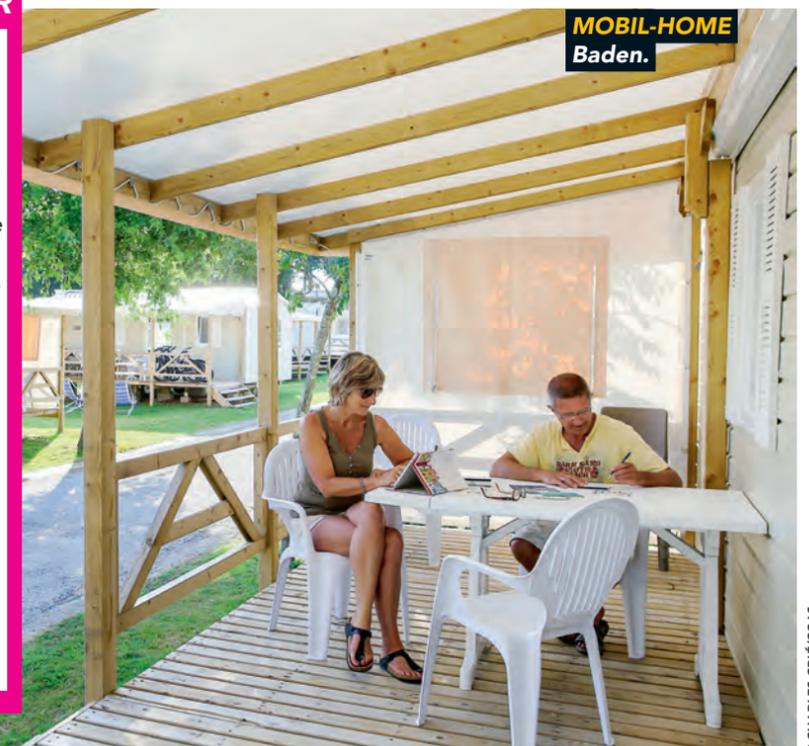
par les collègues bénévoles. Dans le centre, la bibliothèque permet aux vacanciers d'emprunter gratuitement des livres, et les rencontres culturelles passent toujours par Baden ! Désormais, le centre

est ouvert de Pâques à octobre, et il y a 10% d'emplacements en plus. Les bénéficiaires sont les grands gagnants de cette convention. Et ça, c'est l'essentiel. » Reste l'ouverture du centre à tous, pas

seulement aux agents des IEG. Mais ça aussi, c'est une bonne chose, selon Bruno : « *Il ne faut pas se refermer sur nous-mêmes. C'est l'occasion de partager nos expériences et savoir-faire.* » **NOÉMIE COPPIN**

BON À SAVOIR

DEPUIS 2014, les campeurs bénéficiaires des Activités Sociales peuvent accéder aux campings Campéole pendant leur période d'ouverture au tarif camping de la CCAS. **Renseignements** du lundi au samedi au 05 61 69 05 13. **EN DEHORS** de la période juillet-août, les bénéficiaires des Activités Sociales peuvent accéder aux centres Campéole avec des tarifs spéciaux pour tout mode d'hébergement sans restauration.



MOBIL-HOME Baden.

© CHARLES CRIÉ/CCAS

Vous aurez peut-être entendu sa campagne de pub radio avant l'été ? Quoi qu'il en soit, la saison estivale de l'opérateur du tourisme, propriété des électriciens et gaziers, a été bonne avec un chiffre d'affaires à ce jour d'environ 50 millions d'euros, soit 10 de plus qu'en 2014. La situation n'était pas la même en 2009. Mais l'acquisition de la Compagnie internationale André-Trigano (Ciat), a permis à la CCAS d'étoffer de manière très nette son offre de vacances d'abord pour les bénéficiaires. Concrètement, elle a ajouté à son catalogue de vacances 35 des-

tinations supplémentaires en France et à l'étranger, dans des endroits idéalement placés en façade méditerranéenne et atlantique.

EN 2015, LES CAMPINGS de l'Avéna à Sartène et la Côte des Roses à Narbonne-Plage font partie des sites les plus demandés par les bénéficiaires des Activités Sociales. Avec plusieurs niveaux de confort, les centres Campéole proposent des emplacements nus ou avec des toiles « sanitarisées », des mobil-homes et des chalets en bois. En cinq ans, la capacité d'accueil des centres de tourisme Campéole a été multipliée par deux, sa fréquentation a plus que doublé, les périodes



PANIER GARNI. Georges et Marcelle (1^{er} et 3^e à gauche), bénévoles du réseau solidaire, ne sont pas arrivés les mains vides.

© ÉLISE REBIFFÉ/CCAS

Visite de courtoisie

Trop souvent mise en marge, la solidarité envers les anciens est l'une des priorités des Activités Sociales. Le Réseau solidaire de la CMCAS Mulhouse cible les bénéficiaires de plus de 75 ans pour identifier leurs besoins et leurs attentes. Un lien social fort se crée.

La table est dressée. Sur la nappe bleue, le service à dessert et les flûtes à champagne attendent les convives. Pour leur première visite du Réseau solidaire, Monique et Corentin Le Bris ont mis les petits plats dans les grands. En ce jour particulier, les bénévoles Georges et Marcelle Berutto viennent fêter les 85 ans de Monique, avec un joli panier garni offert par la CMCAS. « Quand on reçoit des amis, on aime bien les gâter, n'est-ce pas normal ? » rappelle Monique avec bon sens.

CRÉÉ EN 2010, le Réseau solidaire de la CMCAS Mulhouse est

constitué d'une cinquantaine de bénévoles, qui effectuent environ 250 visites annuelles. Les agents des industries électriques et gazières ne sont pas épargnés par la précarité, la maladie, la vieillesse. Certains ne connaissent pas les aides qui pourraient leur être attribuées. Les visites dites de courtoisie permettent de rencontrer les personnes isolées qui le souhaitent et recensent leurs besoins et leurs attentes. « Nous sommes convaincus que c'est en allant directement au contact des personnes que nous pourrions améliorer notre solidarité », explique Georges Berutto, président de la commission Réseau solidaire et proximité et vice-président de la

CMCAS. J'aime le contact avec les anciens. Nos échanges sont des moments privilégiés. »

Monique l'Alsacienne et Corentin le Breton, tous deux retraités, ont accepté de recevoir cette visite, pour « essayer » et aussi « sortir du quotidien ». Si Corentin, par son travail, n'a pu s'engager dans les Activités Sociales, son épouse Monique aimait assurer les voyages des colos. « J'ai voyagé dans toute la France. Les Activités Sociales m'ont toujours plu, c'est vivant. À présent, on fait partie des vieux. » Georges Berutto leur explique le séjour « Découverte séjour bleu » à Kaysersberg, organisé par la CMCAS. « Une semaine près de chez vous pour découvrir un séjour bleu. » Les verres se lèvent : « Trinquons à votre nouvelle jeunesse, à votre anniversaire ! »

L'ACCUEIL est chaleureux et enthousiaste. « Souhaitez-vous recevoir à nouveau une visite du Réseau solidaire ? » demande le bénévole. « Pourquoi pas ? » répond Corentin. Passer deux heures de partage ne se refuse pas. Les gâteaux sont délicieux. Marcelle a craqué pour les croquants aux noix préparés par Monique, une recette de son arrière-grand-mère. Elle la veut. Elle l'aura. Par écrit. Même si « d'habitude, j'écris sur ordinateur », précise l'octogénaire. Eh oui, j'ai même créé une page Facebook pour communiquer avec mes petits-enfants ! »
FRÉDÉRIQUE ARBOUET

Le jeu de la vérité

La réponse aux questions que vous vous posez avant de partir en vacances cet hiver.

J'ai fait une demande de séjour en utilisant mon « joker nouvel embauché », mais je n'ai pas été affecté. Pas grave, je pourrai l'utiliser une autre fois.

Vrai — Le joker est une priorité d'affectation accordée aux nouveaux embauchés depuis moins de trois ans. Vous pouvez l'utiliser pendant cette période pour tous les types de séjours.

Je voulais partir en Bretagne, on m'affecte en Picardie... Heureusement, je peux annuler ma réservation à tout moment.

Faux — Vous disposez de quinze jours pour vous rétracter sans justificatif et sans effet sur votre historique de vacances.

Pas besoin de réserver mon matériel de ski, tout sera prêt le jour de mon arrivée.

Faux — Il faut réserver le matériel par téléphone à l'école de ski au moment de la réservation de votre séjour.

Handicapé moteur, en réservant mon séjour, je suis certain d'obtenir un logement adapté.

Vrai — Il y a toutefois une condition : il vous faut réserver aux dates préconisées par la CCAS. Contactez le service idoine au 01 48 18 39 38.

Dans tous les centres CCAS, un repas festif ouvert à tous est proposé chaque semaine.

Vrai



© JULIEN MILLET/CCAS

Les chiens sont acceptés dans les centres CCAS.

Faux — Seuls les chiens d'assistance accompagnant des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (moteur, sensoriel ou mental), et dont les propriétaires justifient de l'éducation spécifique, sont admis dans les centres de vacances. Pour autant, les animaux domestiques sont accueillis dans les campings CCAS et dans certains centres partenaires. N'oubliez pas de vérifier avant votre séjour !

Dans un centre de vacances outre-mer, la durée de mon séjour ne peut dépasser trois semaines par an.

Vrai

Je souhaite partir avec des amis. Facile, je passe ma réservation depuis www.ccas.fr, « espace activ ».

Vrai — En séjour à réservation directe (séjours verts) et dans la limite de huit personnes, vous pouvez réserver, jusqu'à la veille de votre départ, sur www.ccas.fr, mais aussi auprès de votre SLVie, de votre CMCAS ou par téléphone auprès des centres CCAS ou partenaires.

Il existe deux catalogues : hiver-printemps et été-automne.

Vrai... et bientôt Faux — À partir de l'été 2016, il ne restera que deux saisons : été et hiver.

Tous les centres proposent un service de plats à emporter.

Faux — Seuls les centres de plus de 200 bénéficiaires, équipés d'une cuisine, peuvent offrir ce service. Mais ce n'est pas systématique.

Pour l'attribution de l'hébergement, les enfants de moins d'un an ne sont pas compris dans la composition de la famille.

Vrai

Avec ma voiture, je peux circuler librement dans un centre de vacances.

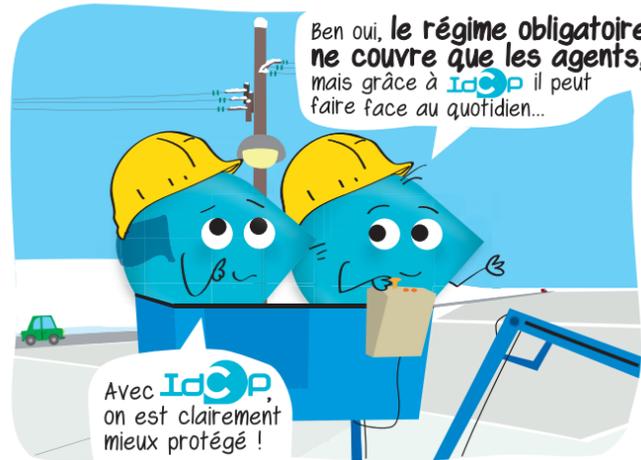
Faux — Les véhicules doivent être garés sur le parking généralement situé à l'entrée du centre. L'accès en voiture jusqu'à votre hébergement, quand les voies de circulation s'y prêtent, est autorisé uniquement les jours d'arrivée et de départ.

Si je me casse une jambe le jour de mon départ en vacances, je peux me faire rembourser mon séjour.

Vrai — Vous devez toutefois fournir un certificat d'hospitalisation. En revanche, la grippe ou une panne de voiture ne sont pas des motifs permettant un remboursement du séjour.
JEAN-MICHEL BÉNARD



Prévoyance complémentaire



Pour obtenir des informations

N° Vert 0 800 00 50 45
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.ccas.fr (rubrique : espace Activ')



LA SOLIDARITÉ, C'EST NOTRE PROTECTION



Découvrez et jouez au jeu IDCP sur votre smartphone



Android



iOs



Pour obtenir des informations

N° Vert 0 800 00 50 45
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.ccas.fr (rubrique : espace Activ')



LA SOLIDARITÉ, C'EST NOTRE PROTECTION



Découvrez et jouez au jeu IDCP sur votre smartphone



Android



iOs





À moins d'un mois d'une XXI^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, la société civile internationale bouillonne de solutions concrètes pour en finir avec le modèle productiviste et « croissanciste » qui mène l'humanité à sa perte. Face à la frilosité des chefs d'État, ces citoyens ouvrent la voie vers une transition écologique qui rime avec progrès social et justice climatique.

DOSSIER RÉALISÉ PAR SAMY ARCHIMÈDE, LAÏLA SAÏDI ET LUDOVIC FINEZ

COP 21 :

ARRIVÉE du tour Alternatiba, le 26 septembre sur la place de la République, à Paris. Partis le 5 juin de Bayonne, les militants du climat ont parcouru plus de 5 600 km à travers l'Europe sur des tandems quatre places.

© JULIEN MILLET/CCAS

changer d'ère

Du 30 novembre au 11 décembre, les représentants de 195 pays se retrouvent au Bourget, près de Paris. Leur mission : parvenir à un accord permettant de limiter à moins de 2 °C d'ici à 2100 la hausse moyenne des températures par rapport à l'ère pré-industrielle. Cette hausse évaluée aujourd'hui à 0,8 °C a déjà provoqué des dégâts considérables sur les écosystèmes et les hommes, essentiellement dans les pays pauvres.

LA CLIMATOLOGUE Valérie Masson-Delmotte souligne « l'urgence d'une action rapide et coordonnée », car c'est bien dans les toutes prochaines années qu'il faudrait inverser le cours de l'histoire. Et non vers 2030 ou 2050, comme le suggèrent les négociateurs de la COP 21. En outre, les engagements proposés par ces derniers n'ont actuellement rien de contraignant pour les États qui subventionnent toujours massivement les énergies fossiles. Ni pour les entreprises transnationales dont la responsabilité dans le réchauffement climatique est écrasante. « 90 entreprises sont à l'origine des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre », estiment les signataires d'un appel⁽¹⁾ lancé en septembre.

DANS LES COULISSES des conférences de presse, les États-Unis et l'Europe poursuivent d'autres négociations, celles du Tafta. Cet énième traité de libéralisation du commerce risque de donner tous les pouvoirs aux sociétés transnationales face aux États et porter un coup fatal à .../

... la protection de l'environnement, prévient Susan George, présidente d'honneur d'Attac (lire le Journal n° 363, avril 2015). D'où le scepticisme du monde associatif à l'approche de la COP21. « Tafta ou climat, il faut choisir », résumait l'« économiste atterré » Maxime Combes à l'Agora de la fête de l'Humanité. « Cela fait vingt-cinq ans que l'on négocie sur le climat, poursuit-il, et durant cette période les gaz à effet de serre ont augmenté de 60% ».

DEPUIS LA RÉVOLUTION industrielle, nous sommes entrés dans une nouvelle ère, explique Christophe Bonneuil, historien au CNRS⁽²⁾. Notre influence sur la biosphère est désormais si forte que nous sommes devenus une force géologique capable de modifier de manière irréversible le climat. « L'anthropocène est un point de non-retour. Il faut donc apprendre à y survivre », estime le chercheur. Dans ces conditions, la COP21 n'est peut-être rien d'autre qu'une mystification consistant à repeindre en vert la façade noircie du capitalisme. Mais c'est aussi l'occasion ou jamais pour les citoyens d'initier une transformation écologique et sociale par le bas. C'est ce à quoi les invite une myriade de mouvements qui fleurissent partout dans le monde depuis plusieurs années. Les 26 et 27 septembre dernier, Alternatiba, né il y a tout juste deux ans à Bayonne, réunissait plusieurs dizaines de milliers de personnes place de la République, à Paris, dans son village des alternatives avec comme slogan « Changeons le système, pas le climat ! ». L'idée : montrer que les solutions aux changements climatiques sont déjà entre nos mains (voir notre article sur journal.ccas.fr). Le 29 novembre prochain, à la veille de l'ouverture de la COP21, dans les rues parisiennes et dans de nombreuses autres villes du monde, la société civile, emmenée par la Coalition climat 21⁽³⁾, marchera pour exiger des actions politiques ambitieuses en faveur du climat. Et pour montrer l'implication citoyenne face à cet enjeu.

(1) « Laissons les fossiles dans le sol pour en finir avec les crimes climatiques ». Appel signé notamment par Nicolas Hulot, Naomi Klein, Desmond Tutu, Susan George et Jacques Testart.
 (2) Coauteur avec Jean-Baptiste Fressoz de *L'Événement anthropocène*, Seuil, 2013.
 (3) La Coalition climat 21 regroupe plus de 130 ONG, syndicats et mouvements sociaux.

Totnes en mode durable

Il y a neuf ans naissait en Angleterre le mouvement citoyen des « Villes en transition ». Son ambition : sortir de la dépendance au pétrole et améliorer les conditions de vie en relocalisant l'économie et en gérant collectivement les ressources. Reportage.

C'est une petite ville paisible du Devon, dans le sud-ouest de l'Angleterre, lovée dans les bras de la rivière Dart. Une charmante cité touristique de 8 500 habitants dominée par sa forteresse médiévale normande. En ce lundi de septembre, nous avons rendez-vous avec une quinzaine de personnes près de la rivière, devant ce panneau : « Bienvenue à Totnes, une fabuleuse ville historique au caractère unique ». Encore des histoires de rois et d'invasions normandes ? Pas du tout. Hal Gillmore, notre guide du jour, est là pour faire découvrir aux visiteurs, comme chaque semaine, ce qui fait sa fierté : « Totnes en transition ». Une épopée vieille de seulement neuf ans, qui n'est pas encore dans les manuels d'histoire, mais pourrait bien un jour y trouver sa place.

« C'EST LÀ QUE TOUT A COMMENCÉ », entonne Hal en désignant des bacs à fleurs. En 2006, un groupe d'habitants décide d'agir face à leur dépendance au pétrole et à la menace du changement climatique. Ils cherchent dans le même temps à améliorer leurs conditions de vie et à retrouver le goût du collectif. Rapidement, des projets naissent. Ici, un jardin communautaire, là des bacs de légumes et fleurs comestibles cultivés par les riverains et à la disposition de chacun. « Planter des arbres fruitiers et des noisetiers est la première chose que nous avons faite », reprend Hal. Puis, tout s'accélère. En 2009, l'un des projets phares du mouvement voit le jour : « Les rues en transition », ou comment faire des économies d'énergie, d'eau, d'aliments et de transport en se rapprochant de ses voisins. Aujourd'hui, à Totnes, on ne compte pas moins de 65 rues en transition, soit 1 100 habitants. Chaque foyer économise en moyenne 570 livres sterling (792 euros) par an et 1,3 tonne de CO₂.

DANS CETTE RÉGION de l'Angleterre où l'industrie laitière a longtemps été prédominante, quatre gros employeurs ont mis la clé sous la porte ces vingt dernières années. Dernière faillite en date : l'entreprise de produits laitiers Dairy Crest. « Il faut retisser un réseau économique »,

La transition, phénomène mondial

479 initiatives dans

90 pays

98 villes en France



© CHARLES CRIÉ/CCAS
ROB HOPKINS, cofondateur du mouvement Transition Towns.

réagissent alors les pionniers de la transition. Ils organisent des réunions, créent des groupes de travail, s'assurent du soutien des autorités, réalisent des études d'impact. Objectif : relocaliser l'économie. « REconomy », tel est le nom de ce projet pilote lancé en 2011, qui offre un cadre favorable à la création de petites entreprises et d'emplois locaux, en particulier dans le secteur de l'environnement, de la santé et du social. « Aujourd'hui, nous avons beaucoup de petits commerces à Totnes », se félicite Hal. Et pas n'importe lesquels. En remontant High Street, la rue principale, on trouve une pharmacie coopérative, des magasins de produits alimentaires locaux et bio, une enseigne de produits de beauté bio, une boutique de vêtements écologiques...

AUTRE SUCCÈS de la transition à Totnes : l'habitat. Sur un panneau d'affichage de la place du marché, une annonce invite les gens à visiter

des maisons écologiques : « Réduisez vos effets sur l'environnement et vos factures ». Près de la gare, un autre programme, concocté depuis plusieurs années, vise à répondre à la crise du logement. Très attendu, il pourrait sortir de terre prochainement sur le site désaffecté de Dairy Crest. « Nous allons construire des logements 100 % accessibles et sobres énergétiquement », promet Hal. Un référendum local décidera au printemps prochain de la validité de ce projet de 27 logements. Une centaine de personnes se sont déjà déclarées candidates à l'accession.

À CE JOUR, 3 300 habitants de Totnes, soit plus d'un sur trois, ont participé à au moins un des groupes créés par Totnes en transition. La ville est devenue un véritable lieu de pèlerinage pour les « transitionneurs » en herbe ou confirmés (voir notre article sur journal.ccas.fr, « Les transitionneurs, bâtisseurs d'un monde meilleur »). Elle a inspiré de

nombreuses autres cités en Europe et ailleurs. En Colombie, en Australie, en Suède, à Hong Kong, on crée des groupes et on se forme à la transition. Best-seller du mouvement, le *Manuel de transition* de Rob Hopkins⁽¹⁾, l'un de ses initiateurs (voir notre interview sur journal.ccas.fr), est adapté en DVD et traduit dans plusieurs langues.

(1) Coédition Silence-Écosociété, 2010.

Totnes en chiffres

- 8 500 habitants;
- 3 300 agents statutaires;
- 450 « transitionneurs »;
- 1,17 million d'euros de revenus pour la ville générés par la transition.

➔ sur le Web
transitiontownstotnes.org
transitionnetwork.org
transitionfrance.fr

Au pied du terril, l'écoquartier

Logements à basse consommation, énergie renouvelable, ceinture verte, gestion alternative des eaux pluviales... Loos-en-Gohelle, dans l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais, mise sur le développement durable en favorisant la participation citoyenne.

L'endroit est étonnant : le parc de l'Entre-Deux est un espace boisé de trente hectares, dont une plaine centrale de six hectares, au milieu des cités minières et au pied des terrils. Bienvenue à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), 7 000 habitants.

DANS LA CITÉ 5 et la cité Belgique, qui constituent le quartier ouest, vivent environ 2 000 personnes, coupées du centre-ville par la grand-route qui mène à Béthune. D'où un sentiment de délaisement chez certains et, à l'inverse, des fantasmes chez des habitants du centre. Les choses pourraient changer car la municipalité a ici un projet

d'écoquartier. À terme pourraient sortir de terre 600 logements, autant que ceux existants. Mais, prévient Geoffrey Mathon, chargé des questions de citoyenneté à la mairie, « ce sera long ». À cause des nombreuses études techniques préalables et des contraintes liées au sous-sol truffé d'anciennes galeries de mines, mais pas seulement. « On travaille depuis plusieurs années avec les habitants pour éviter que ce soit un quartier "bobo", comme beaucoup d'écoquartiers », confie Geoffrey Mathon. Certains ont exprimé le besoin d'une supérette. Pourquoi ne pas y vendre les produits des agriculteurs bio que la commune a aidés à s'installer ? « Il faut interconnecter les initiatives », commente Geoffrey Mathon.

GÉRARD DEGROS, mineur retraité, habite cité Belgique. Pour lui, le projet « peut faire du bien à ce quartier, autrefois voué à la destruction. Ça ramènera de la population ». Il imagine « un petit parc pour les enfants ». Recueillir ces suggestions, c'est le travail d'Océane Ten, embauchée par la mairie comme animatrice du quartier. Elle se souvient du concours de cabanes organisé en juillet dernier. Parents et enfants ont pris autant de plaisir les uns que les autres. Cet événement et d'autres font partie intégrante de la construction du projet d'écoquartier. Car si un parc de jeux voit le jour, « on ne va pas forcément ou pas seulement installer un toboggan et une balançoire », explique François Griffault, de l'association lilloise Les Blongios⁽¹⁾, associée à la démarche. Au milieu des arbres et des buissons du parc de l'Entre-Deux, des sentiers de promenade, que certains habitants ont connus jadis, ont déjà été débarrassés de la végétation qui les avait envahis. Une mare sera également aménagée, pour permettre au crapaud calamite, une espèce protégée, de s'y installer le temps des travaux. Histoire que vraiment tous les habitants du quartier ouest y trouvent leur compte...

(1) L'association mène des « chantiers nature » pour préserver la biodiversité.



AUTREFOIS VOUÉE à la destruction, la cité Belgique poursuit sa mue en écoquartier.

© DIDIER DELAINE/CCAS

Halte à la surconso !

Auteur de *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*⁽¹⁾, le journaliste Hervé Kempf propose une société basée sur la baisse de la consommation et un changement des comportements collectifs.

Dans votre ouvrage, vous appelez à sortir du capitalisme « sauvage et mortifère », mais pas de l'économie de marché. Expliquez-nous.

En soi, l'économie de marché n'est pas forcément mauvaise. Mais elle n'a pas vocation à recouvrir l'ensemble des rapports sociaux, ni économiques. C'est dans ce sens-là que l'on peut faire la distinction entre capitalisme et économie de marché. Le capitalisme, c'est, entre autres, une économie de marché poussée à son extrême. Il peut exister une économie de marché où les biens communs ne sont pas gérés comme des marchandises. Par exemple, on peut considérer que l'éducation ne doit pas relever de l'économie de marché mais de la gestion collective et publique. Le point de vue capitaliste voudrait que l'éducation soit privée. Dans les pays les plus capitalistes, comme les États-Unis, la part de l'enseignement public est très restreinte parce qu'il y a une volonté de le privatiser au maximum.

Face à la crise écologique, le capitalisme propose une réponse technologique.



HERVÉ KEMPF s'interroge sur la capacité de la société à former un mouvement durable sur le climat.

© PHILIPPE MATSAS/OPALE LEEIMAGE

classes moyennes pour faire simple, ait le sentiment de faire l'effort alors qu'au sommet de la pyramide sociale des gens y échapperaient en gardant des revenus très élevés. Par ailleurs, la baisse de la consommation matérielle ne concerne pas tout le monde : 15 à 30% de nos concitoyens sont dans une situation de grande précarité et il ne s'agit pas pour eux de diminuer leur consommation.

Pour vous, la COP21 ne doit pas être seulement une réunion d'États, mais également l'émergence d'un mouvement populaire...

Vous, vous préconisez de réduire notre consommation.

Le moteur de la crise écologique est l'abus de la consommation matérielle par nos sociétés. Donc la baisse de la consommation matérielle est nécessaire pour résoudre cette crise, qui est le problème essentiel de l'époque. Mais le défi est directement lié à la répartition des richesses. Depuis 1980, les pays occidentaux connaissent une augmentation des inégalités. Une petite part de la population s'approprie une part croissante des richesses collectives. Aller vers la baisse globale de la consommation matérielle passe par une réduction des inégalités. Pourquoi ? Afin que ce changement d'habitudes soit porté collectivement et sans que la majorité de la population, les

L'enjeu crucial est de savoir si la société civile va s'organiser pour former un mouvement durable sur le climat. Il s'agit de faire passer l'idée que, derrière la question climatique et plus largement écologique, il y a la possibilité de transformer en profondeur, et pour le mieux, la société. Cette transformation ne peut pas être laissée aux gouvernements qui défendent actuellement les intérêts de l'oligarchie.

(1) Éditions du Seuil, 2009. Hervé Kempf est rédacteur en chef du site reporterre.net, le quotidien de l'écologie.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur journal.ccas.fr

LES PACIFICS WARRIORS, en première ligne face aux changements climatiques.



Vers une justice climatique

Amender le statut de la Cour pénale internationale pour faire reconnaître le crime international d'écocide, répond EEE.

Cette nouvelle justice climatique marcherait sur deux jambes : justice restauratrice d'un côté, préventive de l'autre. La première permettrait de contraindre les auteurs d'un écocide avéré à payer les réparations morales, physiques et économiques. La seconde constituerait, selon Valérie Cabanes, porte-parole d'EEE, « un pilier puissant pour enrayer la dégradation des conditions de vie sur terre et protéger les générations futures contre notre inconséquence actuelle ». « Nous souhaitons faire porter par un État favorable le projet d'amendements (17 au total) auprès de Ban Ki Moon au mieux durant la COP21 à Paris, sinon d'ici 2017 », poursuit la juriste.

EN ATTENDANT, les peuples du Sud les plus vulnérables aux changements climatiques se mobilisent pour défendre leur droit à vivre chez eux en sécurité et dans un environnement sain. Fin septembre,

Reconnaître à l'humanité le droit à un environnement sain et à la nature le droit à être protégée, c'est l'œuvre entreprise par le mouvement End Ecocide on Earth. Dans le monde, de nombreux collectifs tentent de briser la loi d'airain des grands pollueurs.

Explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique, déforestation massive en Amazonie, catastrophe de Fukushima... Pour le mouvement citoyen End Ecocide on Earth (EEE), tous ces événements sont des écocides : ils ont causé de graves dommages à l'environnement au point de mettre en péril la pérennité de la vie sur

terre. Or, les entreprises transnationales responsables de ces pollutions massives passent souvent à travers les filets de la justice. La compagnie pétrolière américaine Chevron-Texaco, condamnée par un tribunal équatorien à verser 9,5 milliards de dollars suite à une plainte déposée par 30 000 victimes de pollution, n'a jamais payé sa dette. Alors que faire ?

les Pacific Warriors, militants représentant 15 pays du Pacifique, sont venus à Paris, place de la République, puis au Vatican pour plaider leur cause. « Nous sommes ici pour apporter nos histoires de changement climatique. Notre terre est en train de disparaître, notre eau potable devient salée », déplore Toani Benson, représentant des îles Kiribati. « Laissez les fossiles dans le sol ! » lance à son tour George Nacewa, venu des Fidji, en écho à un appel de la société civile⁽¹⁾.

PROBLÈME : ces peuples ne se battent pas contre une entreprise, mais contre un système. Chaque année, les États dépensent 500 milliards de dollars en faveur des éner-

gies fossiles, estime l'OCDE. En 2013, le nombre de personnes obligées de se déplacer en raison des conséquences des bouleversements climatiques était évalué à 22,4 millions de personnes selon l'Internal Displacement Monitoring centre (IDMC). Pour 2050, l'IDMC prévoit une explosion du phénomène. Le nombre de déplacés pourrait atteindre 150 à 250 millions de personnes. Dans leur « déclaration du peuple pour une justice climatique », les habitants de six archipels du Pacifique (Vanuatu, Kiribati, Tuvalu, Fidji, Salomon et Philippines) réclament « que les gros pollueurs répondent de leurs actes devant les tribunaux compétents ». Sur le

banc des accusés, les entreprises transnationales bien sûr, mais aussi les États et les institutions financières internationales « puisqu'ils sont producteurs d'énergies polluantes et qu'ils les financent », explique Valérie Cabanes. En juin dernier, un tribunal de La Haye a donné raison à 886 citoyens qui avaient attaqué le gouvernement néerlandais pour violation des droits humains. Il l'a condamné à réduire ses émissions de gaz à effet de serre afin de respecter la norme internationale. Une première victoire pour la justice climatique.

(1) Crime climatique stop! L'appel de la société civile, Seuil, 2015.

Le droit à l'énergie est-il soluble dans la COP21 ?

Ou comment réduire de moitié les émissions de CO₂ d'ici à 2050 tout en faisant face au doublement de la demande énergétique.

Le droit à l'énergie pour tous, un droit oublié ? Le thème du colloque organisé le 21 octobre à Paris par l'association Droit à l'énergie – SOS futur⁽¹⁾ (voir notre article sur journal.ccas.fr) ne fera pas partie des priorités des négociateurs lors de la COP21. Mais il faudra bien concilier ces deux exigences : diminuer les émissions globales de gaz à effet de serre et améliorer l'accès à l'énergie des populations démunies. « On ne peut pas réduire ces émissions sans tenir compte des 1,3 milliard d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'électricité et

des 2,6 milliards qui sont privés de combustibles et de technologies modernes de cuisson et de chauffage », prévient Gilles Pereyron, vice-président de l'association organisatrice du colloque. « En 2000, l'ONU s'est fixée huit objectifs de lutte contre la pauvreté à atteindre en 2015. Depuis, ils se sont rendu compte que pour les atteindre, la question de l'accès à l'énergie était incontournable. »

« LE DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE est un obstacle majeur qui empêche les

populations africaines de sortir du piège de la pauvreté », confirme Mustafa Kadi, administrateur nigérien de l'association. Mais comment produire l'électricité dans les régions qui en sont privées ? Et à quel coût pour les populations ? « Au Maroc, où 97 % des gens sont raccordés, on voit apparaître le phénomène de précarité énergétique, parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer », observe Gilles Pereyron. Un phénomène en forte progression en Europe depuis 1997, année où la libéralisation de



L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ, incontournable pour lutter contre la pauvreté au Bénin.

l'énergie a débuté. Résultat : « Le prix du kWh domestique est passé de 14 à 29 centimes d'euro en Allemagne. Aujourd'hui, il y a plus de 500 000 coupures d'électricité pour impayés dans ce pays », poursuit le vice-président de Droit à l'énergie. Pour défendre ses idées, l'association, partenaire des Activités Sociales,

qui siège au Conseil économique et social des Nations unies, plaide pour la création d'une journée mondiale de l'énergie. Mais Gilles Pereyron veut aller plus loin : « Inscire comme un droit fondamental l'accès à l'énergie pour tous dans la constitution de chaque pays. »

(1) Elle est composée d'ONG et d'organisations syndicales de 68 pays.

La transition énergétique peut-elle être créatrice d'emplois ?



La loi de transition énergétique (loi TE) affichait de belles intentions : maîtrise des énergies, efficacité énergétique, production « propre » d'électricité, transports non polluants, etc. Certains prédisant la création de centaines de milliers d'emplois « verts »... Qu'en est-il ? En l'absence d'ambition politique de créer de véritables filières industrielles de proximité, et en l'absence de financements, d'incitations et de maîtrise publics, la mise en œuvre de cette loi est livrée aux lois du marché, importations massives des biens (éolien, solaire...) et nul ne saurait chiffrer les éventuels emplois créés. Pour les électriciens et gaziers, c'est la fermeture programmée de Fessenheim, véritable gâchis économique, industriel et social ; c'est la privatisation des installations hydrauliques et une déstructuration continue des entreprises historiques. La loi TE à la sauce Hollande-Royal est une occasion manquée de mettre en œuvre un vrai projet pour l'avenir du secteur de l'énergie sous maîtrise publique, porteur de développement industriel et économique et créateur d'emplois qualifiés avec des garanties collectives de haut niveau.

FNME CGT



« Nous sommes au cœur de la théorie de la décroissance et par ricochet celle du progrès social. » Cette loi, comme l'indique le communiqué de FO énergie et mines du 23 juillet 2015, impose un rythme de décroissance d'énergie jamais atteint dans notre histoire et condamne la France à renoncer à toute relance industrielle. Cette loi constitue un risque sur la péréquation tarifaire, la fin d'un vrai service public et la continuité de faire toujours plus de dumping social dans le secteur de l'énergie. La décroissance écologique est source de profitabilité pour un petit nombre au détriment des jeunes, des salariés et des retraités. Cette nouvelle économie ne garantit pas la compensation des emplois d'un nouveau type, car aucune étude sérieuse n'a été réalisée sur le sujet. Atteindre sérieusement cet objectif suppose inévitablement la mise en œuvre d'une politique de « désindustrialisation » minutieusement planifiée dont les conséquences sociales (licenciement, paupérisation, désertification rurale et industrielle...) peuvent s'avérer catastrophiques.

FO ÉNERGIE ET MINES



Les effets sur l'emploi de la transition énergétique sont difficiles à évaluer. Un effet net positif à court terme est probable grâce notamment au développement du renouvelable, aux travaux pour l'efficacité énergétique et à l'économie circulaire. La stratégie nationale bas carbone table sur 400 000 emplois supplémentaires d'ici à 2021. Pour autant, il existe des secteurs fragilisés ou en mutation comme le raffinage ou la filière automobile et, à plus long terme, il s'agit de pérenniser l'emploi dans les phases d'exploitation. La FCE revendique l'ouverture de négociations de branche professionnelle pour mieux anticiper les conséquences pour l'emploi et les reconversions professionnelles nécessaires.

CFDT



**2 MOIS¹
DE COTISATIONS
+ FRAIS DE DOSSIER,
REMBOURSÉS**

Offre valable jusqu'au 30 octobre 2015 - Code promo : 2FDSAT1

**VOTRE
ASSURANCE
CHIENS
CHATS** UNE NOUVELLE OFFRE

- TARIF UNIQUE QUEL QUE SOIT L'ÂGE DE L'ANIMAL
- PROTECTION QUI CONTINUE AU-DELÀ DU 8^e ANNIVERSAIRE
- OFFRE COMPLÈTE : ACCIDENT, MALADIE ET CHIRURGIE
- SOUSCRIPTION POSSIBLE DÈS 3 MOIS, JUSQU'À 7 ANS INCLUS

**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS,
DEVIS OU ADHÉSION**

0970

Numéro non surtaxé

809 770

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Conception Boréal



Notre assurance, la solidarité



SATEC - 24, rue Cambacérès - 75413 PARIS Cedex 08 - SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance - RCS Paris 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n° 07000665 - Site orias : www.orias.fr - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 - TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725 - Pour le placement de vos risques, SATEC sélectionne les compagnies les plus compétitives • AXA France IARD : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Document non contractuel

Sur les chemins de la mémoire

Ils ont entre 16 et 17 ans et ont choisi de visiter Auschwitz-Birkenau et Ravensbrück pendant leurs vacances. Soixante-dix ans après la libération des camps de concentration, la CCAS proposait du 25 au 31 octobre à une vingtaine de jeunes la possibilité d'aller sur les lieux de mémoire et de découvrir les villes de Berlin et de Cracovie. Avant leur départ, cinq d'entre eux témoignent de leurs motivations.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAILA SAÏDÏ - ILLUSTRATIONS TOM CORBIN

“ J'adore l'histoire, surtout la période de la Seconde Guerre mondiale, et j'aime bien l'idée d'être sur place pour mieux comprendre. On va visiter Auschwitz et voir le mur de Berlin, c'est-à-dire des lieux qui ont « fait » l'histoire. C'est fascinant. Mais moi, j'attends de voir une autre version, me retrouver sur « ces lieux du crime », ne plus être une simple spectatrice d'images vues dans des reportages. Je veux me faire ma propre opinion : comment vivait-on dans ces camps ? Comment cela a pu se passer ? Et constater ce qu'il en reste aujourd'hui. On nous dit que les gens ont tourné la page par exemple. J'ai envie de savoir si la séparation de Berlin a laissé des traces chez les Berlinoises. Est-ce que ce mur cassé est symbole de la ville, du passé ou est-ce que c'est un vestige comme un autre ? ”



SARAH, 17 ANS, terminale ES, Bouches-du-Rhône



“ Pour les vacances de Noël dernier, j'étais parti à Caen où j'ai réalisé ce qu'avait pu être le Débarquement. Du coup, pour continuer l'histoire, et comme je n'avais pas encore vu tout ce qui concerne les camps de concentration, j'ai voulu découvrir cette colo. C'est quelque chose d'unique que j'appréhende. Je pense que cela va être émouvant. ”

ESTÈVE, 17 ANS, terminale STI, Bourgogne

➔ **À voir sur la chaîne Youtube ccasenergie** : Pèlerinage à Sachsenhausen et Ravensbrück, un film réalisé à partir du documentaire initié par la Fondation des déportés de Sachsenhausen, en avril 1996.

“ Ma mère ne s'attendait pas à ce que la CCAS propose ce type de colo, mais elle sait que j'ai toujours voulu visiter ce genre de lieu. Mon grand-père a fait la Seconde Guerre, que j'ai étudiée au lycée, et je connais plusieurs personnes qui ont déjà visité des camps de concentration. Elles m'ont dit, par exemple, que l'atmosphère était pesante. C'est sûr que ce n'est pas une colo très classique et le thème n'est pas super gai, mais je tiens à vivre ma propre expérience afin de voir quelle sera ma réaction. ”

MANON, 16 ANS, première S, Nord-Pas-de-Calais



Quête de sens

Deux questions à Fabien Lebrun, directeur du séjour.

Qu'est-ce qui vous a poussé à encadrer cette colonie un peu particulière ?

Lorsque l'on me l'a proposé, cela tombait bien. Je travaille un peu dans l'édition et j'ai publié un ouvrage sur la mémoire collective et sur la Shoah. Mais je n'ai jamais visité de camp. Je m'attends à une petite épreuve. Malgré la surcharge du programme, je trouve que cela fait sens d'amener des jeunes sur place.

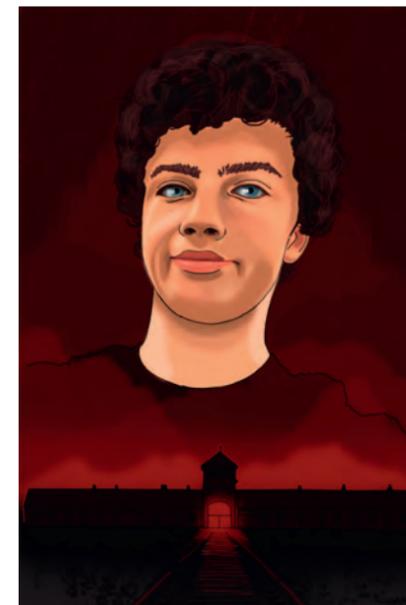
Comment allez-vous préparer ces jeunes à ces visites de camps ?

J'ai la chance d'avoir recruté, pour cette colonie, un ami sociologue et enseignant qui a écrit sur le nazisme. Nous réfléchissons à la manière d'aborder la thématique des camps avec les jeunes. Nous ne voulons surtout pas que la question soit omniprésente matin, midi et soir. Concrètement, nous avons sélectionné quelques livres, des passages de documentaires, tel que Shoah de Claude Lanzmann, une manière de ne pas être long sur la question ou rébarbatif. La première journée en leur compagnie sera déterminante, notamment pour connaître leur motivation et voir jusqu'à quel point ils peuvent « supporter » les visites.



“ J'ai toujours voulu visiter le mémorial de la Shoah à Paris, car je pensais que c'était une des choses qui pouvaient m'être accessibles de cette période en France. D'ailleurs je l'ai marqué sur ma liste de choses à faire dans la vie. Et lorsque j'ai reçu le mail du programme, je n'arrivais plus à dormir. C'est un sujet qui me passionne depuis toute jeune, même si je ne suis pas en mesure d'expliquer ce qui m'intéresse dans cette histoire. J'ai beaucoup lu et vu pas mal de photos, mais je n'arrive pas à bien voir dans ma tête comment est fait un camp. ”

ROSINE, 17 ANS, terminale L, Landes



“ J'hésitais entre cette colo et celle de l'Exposition universelle à Milan. Nous regardons des films et nous avons des cours en histoire sur la question, mais je ne pense pas que c'est la même chose que d'être réellement confronté aux camps. Nous savons, par exemple, qu'il y a eu 1 200 000 morts à Auschwitz. Pour se rendre compte de ce que cela signifie, il faut se rendre sur place. Je m'attends à découvrir une certaine tristesse. Nous n'allons pas rire tout le temps, c'est sûr. Toutefois, je n'ai pas peur d'y aller. ”

HUGO, 16 ANS, première L, Gironde

À vous de jouer

PAR ÉRIC BIRMINGHAM

partie d'échecs

AUTODESTRUCTION ADVERSE : LAISSEZ FAIRE !

En 1974, lors des Olympiades d'échecs qui se sont déroulées à Nice, Boris Spassky a affronté un joueur beaucoup moins fort que lui. Il a inclus cette partie et ses analyses dans un recueil qui a été traduit en anglais par les éditions Bastford. Boris Spassky fut champion du monde des moins de 20 ans ; plusieurs fois champion d'URSS ; champion du monde de 1969 à 1972. Il est célèbre auprès du grand public pour avoir disputé, en pleine guerre froide, le match du siècle contre l'Américain Bobby Fischer à Reykjavik en 1972. Dans la première phase des Olympiades de 1974, il affronte donc un joueur peu dangereux sur le papier. Spassky joue tranquillement, sans prendre de risque. Soudain, son adversaire commet une erreur, une petite erreur. Puis une autre encore. Celles-ci sont presque insignifiantes, mais accumulées, elles peuvent mettre la position en péril. Le champion donna alors un conseil quelque peu cruel, mais aussi très intéressant : « Je décidais de poursuivre ma politique sécuritaire qui consistait essentiellement à ne rien faire, surtout ne rien faire, ou plutôt, faire confiance à mon adversaire pour trouver les mauvais coups. » Et Spassky remporta la partie sans fournir le moindre effort.

Une combinaison du jeune Boris, position issue de la partie **Spassky – Avtonomov**, qualifications pour les Juniors d'URSS, Leningrad, 1949.



Les blancs jouent et gagnent.

solution

19.Txd5! (afin de dévier la dame de la protection du fou en e7.) **19...Dxd5** (après : 19...De8 20.Tad1+- et les noirs sont ficelés.) **20.Dxe7+ Rg8 21.Dxf6** (menace 22.Dg7 mat, les noirs abandonnent, car sur : 21... Th7 22.Ce7+ Rf8 23.Cxd5+-) **1-0**

Retour de flammes

➔ Dossier complet sur ccas.fr

Sport, culture, loisirs... Les Activités Sociales vous accompagnent tout au long de l'année, à deux pas de chez vous. Moments conviviaux, d'exploits sportifs, d'entraide ou de solidarité, nous vous invitons à vivre ou revivre quelques événements proposés en septembre et octobre dernier.

RSN voile habitable.

Du 16 au 18 octobre, 16 CMCAS se sont donné rendez-vous sur l'archipel du Frioul, au large de Marseille (Bouches-du-Rhône). Une RSN pensée par la CCAS et la CMCAS Marseille, organisée en partenariat avec l'association Vacances Léo-Lagrange et la société Team Winds.



© ERIC RAZ/CCAS



© JOSEPH MARANDU/CCAS

RSN cyclotourisme Fernand-Flaujac. Cette année les RSN cyclotourisme ont attiré plus de 300 inscrits, répartis sur les sites de Pleaux (Cantal) et de Salavas (Ardèche) le week-end du 19 septembre. Des rencontres organisées par la CMCAS Valence et Tulle-Aurillac.

Fêtes de CMCAS. En septembre, les CMCAS ont fêté les Activités Sociales : en Poitou-Charentes, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais, elles ont réuni leurs bénéficiaires autour de la non-discrimination, du 70^e anniversaire de la création des comités d'entreprise et de la liberté d'expression.



© TIFFANY PRINCEP/CCAS



© DIDIER DELAINE/CCAS

Rencontres nationales et internationales d'échecs.

Parmi les 800 joueurs d'échecs accueillis au cap d'Agde du 23 au 31 octobre, on comptait 10 équipes de comités d'entreprise et 22 équipes de CMCAS.



© CHARLES CRIÉ/CCAS

Tournoi international de futsal. Pour la première fois en France, cette compétition amicale a opposé des électriciens et gaziers du monde entier du 30 septembre au 3 octobre à la halle Georges-Carpentier (Paris).

côté jardin

PAR MICHEL COURBOULEX

Taillé sur mesure

LA CISAILLE à haie convient à la taille des conifères et des topiaires, mais elle n'est pas le meilleur outil pour tailler les haies de feuillus du genre laurier-cerise, pittosporum ou des haies libres. Préférez-lui le bon vieux sécateur qui permet d'aérer la ramure et de conserver des proportions harmonieuses. En outre, son utilisation ne blesse pas le feuillage, comme le font les cisailles manuelles et mécaniques.

double cuvette

On conseille souvent de confectionner une cuvette afin d'arroser les jeunes arbres. Cette méthode inonde le tronc, ce que les arbres détestent, développant plus facilement viroses et champignons pathogènes. L'idéal est de façonner également une cuvette intérieure au niveau de la ramure de la plante, là où se situent les racines actives.

le bon palmier !

Les palmiers, on aime ou on n'aime pas... À ceux qui aiment, je ne peux que conseiller de planter un *Butia capitata*. Autrefois dénommé *Coco*, le *Butia* résiste bien au froid, ne prend pas trop d'espace, et ses feuilles galbées ont une élégance folle. De plus chaque plant, au bout de quelques années, produit des régimes de fruits qui mûrissent au courant de l'automne en climat doux. Succulents !

le mot grec

GLYCYRRHIZA (réglisse), de *glyceros* (doux) et *rhiza* (racine).

solution du sudoku n° 367

1	3	2	5	4	9	8	7	6
8	6	5	7	3	1	2	4	9
9	4	7	8	2	6	1	3	5
2	1	4	3	9	5	7	6	8
5	8	3	6	7	4	9	2	1
7	9	6	1	8	2	4	5	3
4	2	8	9	6	3	5	1	7
3	5	9	4	1	7	6	8	2
6	7	1	2	5	8	3	9	4



VOTRE ASSURANCE AUTO CHOISISSEZ LA MEILLEURE FORMULE

FORMULES SPÉCIFIQUES

- FORMULE MONOSPACE
- KIT 1^{re} ASSURANCE
- FORFAIT 8 000 KM...

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEVIS OU ADHÉSION

0970

Numéro non surtaxé

809 770

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



Notre assurance, la



SATEC
COURTIER EN ASSURANCES



Piqué par la mouche

Passionné de pêche depuis l'enfance, Jean-François Leclere, contrôleur de travaux à la CNR (Compagnie nationale du Rhône), a acquis la technique de la mouche il y a vingt ans, en centre CCAS. Depuis, l'actuel président de club, au Pouzin (Ardèche), ne se sépare jamais de son insecte factice pour «taquiner» la truite.

À le voir sans canne (et surtout à l'écouter), difficile de l'imaginer en train de «faire le Sioux» pour ne pas effrayer l'animal. Plus volubile que carpe, le président du club de pêche de la Gaule pouzinoise déroule le fil de sa passion à moulinet ouvert. Une histoire d'eau, de rivières, de ruisseaux comme autant de terrains de jeux naturels très tôt apprivoisés par ce fils et petit-fils d'hydraulicien, originaire de Montélimar (Drôme).

«**À CINQ ANS**, mon père et mon grand-père m'ont mis une canne à pêche dans les mains. Au début, je faisais plus de nœuds qu'autre chose. C'était ludique. Après, t'es content parce que tu ramènes du poisson à la maison!» Des escapades à vélo pour rejoindre le ruisseau à la sortie de l'école, aux montées sur Villard-de-Lans, plus tard, après le travail, le ressortissant de la CMCAS Valence écume ses souvenirs encore en surface. Jusqu'au jour où il est piqué par la mouche! «*En consultant le catalogue de vacances de la CCAS, j'ai vu qu'un stage de pêche à la mouche était organisé à l'institution de Matemale*

LA PÊCHE à la mouche, tout un art pour Jean-François Leclere, alias le Sioux.

(Pyrénées-Orientales). Je me suis inscrit et, pendant une semaine, l'intervenant nous a tout appris au niveau technique. C'est ce qui m'a vraiment lancé.»

Aujourd'hui, qu'elles soient nymphes, noyées ou sèches (la nuance est notable), ses mouches, montées parfois en plus d'une demi-heure, et ce pour trouver «l'anti-bre-douille», sont un vrai travail d'orfèvre; un appât de choix, voire un totem pour celui que ses camarades surnomment le Sioux: sans doute à cause de «*ma technique particulière basée sur le silence et l'observation*». Un style apparemment efficace. À l'arbalète ou au fouet, l'homme et l'insecte «grugent» souvent des truites frétilantes. «*C'est un jeu... et aussi un plaisir de*

se retrouver dans cette nature à l'état brut.» À tel point que cette passion atteint son paroxysme jusqu'à influencer sur ses choix de destination de vacances.

CET ÉTÉ À SUPERBESSE, Jeff baignait une fois de plus dans son élément au milieu de cette faune et de cette flore qu'il affectionne particulièrement et qu'il respecte avant tout. «*En tant que pêcheurs, nous sommes à la fois utilisateurs et protecteurs du milieu aquatique...*» En attendant de propager le virus un jour à d'autres bénéficiaires – «*ça me botterait bien*» –, Jeff poursuit sa route. Au milieu de laquelle, que ce soit professionnellement ou en privé, coule toujours une rivière.

STÉPHANE ALES

« La France a changé, et alors ? »

A la tête du musée national de l'Histoire de l'immigration, Benjamin Stora, historien et écrivain*, estime que les questions de démocratie et d'égalité doivent se vérifier dans l'espace public au quotidien, pas seulement dans l'affirmation de grands principes ou la récitation de textes appris à l'école.

Vous avez quitté votre pays natal à 12 ans, que vous reste-il aujourd'hui de cet exil ?

Personnellement, comme je le raconte dans mon livre *Les Clés retrouvées*, j'ai une passion pour la France qui est le pays qui nous a accueillis et où j'ai trouvé la sérénité, mais aussi un attachement profond à l'Algérie où je suis né. En grandissant, j'ai vraiment réalisé à quel point le fait d'avoir franchi la frontière constitue une chance : celle d'avoir vécu dans plusieurs pays, plusieurs cultures, plusieurs langues qui permet une distance critique. Plus tard, c'est en vivant de nouveau à l'étranger que j'ai compris que j'étais français. L'assimilation culturelle avait fait son œuvre, c'est toujours dans le déplacement que l'on se rend compte de la richesse de sa culture, jamais dans l'enfermement.

Valorise-t-on suffisamment l'apport des étrangers dans la construction de l'identité française ?

Non ! Il faut plus d'histoire. Celle de notre pays ne s'arrête pas en 1945, elle est faite des hommes et femmes venus d'ailleurs qui ont fait la France, l'ont construite de leurs mains et qui continuent de la faire tourner...

Je pense notamment aux ouvriers à qui l'on réserve toujours les tâches les plus dures et les plus ingrates. L'apport de ces personnes dans la vie politique et syndicale a été immense. À l'image par exemple d'Henri Krasucki. Sur le plan artistique, on peut citer Picasso, immense peintre dont les œuvres font partie du patrimoine national, mais à qui l'État français a refusé la nationalité pendant plus de trente ans...

Pensez-vous qu'il est du devoir de la France d'accueillir les migrants ?

Bien sûr, dès lors que l'on est confronté à des situations humanitaires graves, comme c'est le cas aujourd'hui, il faut s'efforcer d'accueillir toutes les personnes en détresse, qui fuient des situations de guerre ou de persécution. Les images que l'on voit aujourd'hui, on pensait ne plus jamais les revoir...

Devant de telles détresses, on ne doit pas fermer nos frontières, et faire une distinction entre réfugiés politiques et économiques est très délicat car les personnes qui arrivent en Europe en fuyant des persécutions politiques ne sont pas des purs esprits habités par une conscience politique, mais ce sont des personnes qui vont devoir travailler pour faire vivre leur famille... À l'inverse, ceux qui quittent leur pays pour trouver une meilleure situation sont souvent victimes d'un régime qui ne leur permet pas de faire valoir leurs diplômes ou d'accéder à une situation professionnelle stable ou tout simplement viable... Leurs départs massifs constituent avant tout des mises en accusation des régimes politiques et sociaux des pays en question.

À l'heure où, dix ans après les révoltes urbaines de 2005, le malaise ne semble pas totalement dissipé, que manque-

t-il pour que le modèle républicain devienne une réalité ?

D'abord, j'ai pu le constater en tant que professeur dans différents établissements de banlieue, l'institution scolaire assume son rôle d'intégration. Mais cet enseignement républicain se fracasse contre la réalité des discriminations quotidiennes, comme le contrôle au faciès, les problèmes d'accès au logement, à l'emploi, aux boîtes de nuit... que subissent les jeunes issus de l'immigration. Aujourd'hui en France, le problème est que les enfants ou petits-enfants d'immigrés vivent une contradiction fondamentale entre ce qui est affirmé et ce qu'ils vivent. Les représentations, que ce soit à la télévision ou, pire, à l'Assemblée nationale, sont en grand décalage avec la réalité de la diversité française. C'est une des explications des replis identitaires et communautaires.

Quelle est votre ambition pour le musée national de l'Histoire de l'immigration ?

Je veux faire entendre la voix des migrants, leur donner une plus grande visibilité dans l'espace politique et médiatique. Mais nous devons faire face à une difficulté importante à laquelle je ne m'attendais pas : la pensée dominante aujourd'hui est celle de la rétraction nationaliste. Ceux qui répandent ces idées réactionnaires sont totalement ignorants de la réalité de la société. La France est prise dans le processus de mondialisation culturelle et la seule réponse qui est proposée par ces « bien-pensants », relayée par tous les médias, est totalement xénophobe. La France d'aujourd'hui n'est plus celle des années 1950. Les immigrations postcoloniales lui ont donné plus de couleurs, elle a changé, et alors ? Que faut-il faire ? Supprimer la carte d'identité des non-Blancs dans des bateaux, dans des trains ? C'est cela



PORTE-VOIX DES MIGRANTS, Benjamin Stora veut leur donner une plus grande visibilité dans l'espace politique et médiatique.

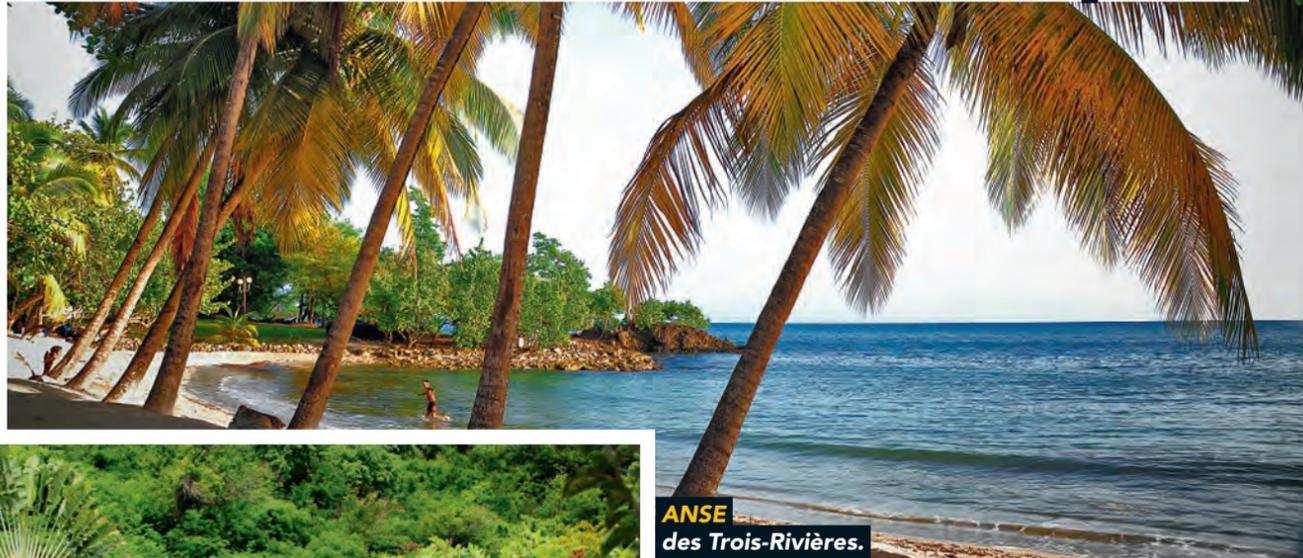
que veulent ces intellectuels qui squattent l'espace politique et médiatique ? Ils sont en décalage avec la vie réelle car, si l'on prend la peine d'aller dans les quartiers populaires, on y trouve beaucoup de solidarité, d'ouverture aux autres et au monde... Les journalistes et les responsables politiques devraient s'y intéresser !

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR EUGÉNIE BARBEZAT
PHOTO CHARLES CRIÉ/CCAS

* Dernier ouvrage paru : *Les Clés retrouvées. Une enfance juive à Constantine*, éditions Stock, 2015.

Changez d'air

Vacances en Martinique



ANSE des Trois-Rivières.

© JOSEPH MARANDO/CCAS



GÎTE du centre de vacances Vétiver à Case-Pilote.

© CHRISTINE LEMORE



22 MAI, fête de l'abolition de l'esclavage.

© JOSEPH MARANDO/CCAS

Rangez vos écharpes et sortez votre crème solaire ! L'hiver est la période idéale pour s'échapper sous les tropiques. Vous n'avez jamais mis les pieds en Martinique ? N'hésitez plus ! Des températures entre 23 et 30 degrés en décembre, un ciel le plus souvent dégagé, des plages peu fréquentées, et dans les rues et les foyers, un bouillonnement culturel inhabituel. De novembre au réveillon de Noël, les Martiniquais se réunissent entre voisins, amis ou en famille, pour entonner des cantiques à la sauce créole, accompagnés de clappements de mains, de ti-bois, tambours, accordéons et autres instruments de musique. C'est le « chanté nwèl », véritable institution aux Antilles. On y chante, on y danse, on y boit du punch, bien sûr, et on y déguste des accras. Si vous ne pouvez partir qu'en janvier ou février, bonne nouvelle : c'est l'heure du carnaval, autre événement incontournable. Costumes de rêve, mélange des genres, ambiance de folie. « C'est un moment de liesse où tout le monde est au même niveau social, où on oublie les tracés de la vie, assure Léandre Guillaume, président de la CMCAS locale. Un moment de défoulement qui permet de repartir sur de bonnes bases. » À ne rater sous aucun prétexte : les jours gras et les « vidés en pyjama » au petit matin.

POUR Y SÉJOURNER

Vétiver, convention CMCAS-EDF
97222 Case-Pilote
Tél. : 05 96 78 81 42
Tél. (CMCAS Martinique) :
05 96 60 74 29
Ouverture du 9 décembre 2015
au 11 mai 2016

RETROUVEZ TOUS LES SÉJOURS sur l'espace vacances - séjours à thème sur ccas.fr selon les disponibilités



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PRÊT PROJETS



A partir de **1,80%** TAEG fixe sur 12 mois ⁽¹⁾

Concrétisez vos Projets !

- € Un Prêt Projets de 1 500 € à 30 000 € de 12 à 60 mois
- % Un taux à partir de 1,80 % TAEG⁽¹⁾ fixe
- 0€ Sans frais de dossier

Montant	Durée	Mensualité hors assurance facultative	TAEG ⁽¹⁾ fixe hors assurance facultative	Montant total dû
4 000 €	12 mois	337,03	1,80 %	4 044,36
8 000 €	36 mois	236,37 €	3,91 %	8 509,32 €
10 000 €	36 mois	295,47	3,91 %	10 636,92

Pour faire votre demande ou une simulation, c'est simple !

@ **www.ccas.fr** dans l'onglet «Mes Prêts» ou  Flashez ce code

📞 **0 800 201 202** Service & appel gratuits
Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 16h00

Éole Finance est une marque de Financo, filiale du Crédit Mutuel Arkéa.
Exemple de prêt personnel projets (hors assurance facultative) : pour un montant total de crédit de 8 000 €, remboursable en 36 mensualités de 236,37 € hors assurance facultative. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe 3,91 % (hors assurance facultative). Taux débiteur fixe 3,84 %. Perceptions forfaitaires 0,00 €. Coût total du crédit 509,32 €. Montant total dû par l'emprunteur 8 509,32 €. Première échéance à 60 jours. Durée effective du crédit 37 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) hors garantie perte d'emploi : 2,64 % soit un coût mensuel de l'assurance de 9,60 € en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 345,60 €. Contrat d'assurance facultative n° 5013 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de Travail, Perte d'Emploi) souscrit par Financo auprès des sociétés Suravenir et Suravenir Assurances, entreprises régies par le Code des assurances.
Conditions en vigueur au 01/10/2015 et réservées à des crédits d'un montant de 1 500 € à 30 000 € et dont la durée de remboursement varie de 12 à 60 mois. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Financo et après expiration du délai légal de rétractation en vigueur et présentation des justificatifs demandés.
(1) Le TAEG fixe (hors assurance facultative) varie de 1,80 % à 4,91 % en fonction du montant emprunté et de la durée du crédit. Prêteur : Financo, SA au capital de 58 000 000 €, RCS Brest 338 138 795 ; siège social : 335 rue Antoine de Saint Exupéry - 29490 Guipavas - Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 (www.orias.fr)



10/10/2015



Pour sa seconde édition, le festival Les Jeunes et les enfants d'abord a tenu toutes ses promesses artistiques et connu un franc succès. Organisé par la CCAS et sept CMCAS franciliennes, les 10 et 11 octobre dernier à La Ville-du-Bois (Essonne), il a rassemblé plusieurs centaines de jeunes accompagnés de leurs parents. Pour combler et ravir tout ce petit monde, une dizaine de compagnies ont fait leur show dans des domaines aussi variés que le théâtre, la musique, la danse, le cirque, les spectacles de rue... Sans oublier le fameux bal du samedi soir. Ici : le jongleur et mime Nicolas Longuechaud, de la compagnie Longshow, dans son spectacle *Opticirque*.